CNNum

Conseil National du Numérique

Rapport d'activité du Conseil national du numérique

2013-2014

À l'attention du **Président de la République,** du **Premier ministre**, du **ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique** et à la **secrétaire d'État chargée du numérique**

mars 2014

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU REDRESSEMENT PRODUCTIF
ET DU NUMÉRIQUE

Note de synthèse

La transformation numérique est une priorité économique stratégique pour la France. Elle s'exprime au travers des différentes saisines abordées par le Conseil national du numérique

Les entreprises françaises et européennes doivent se mobiliser

Il existe un important différentiel de compétitivité et d'innovation avec les acteurs dominants qui ont su profiter du potentiel d'internationalisation du numérique. Ce décalage prend de plus en plus d'importance au fur et à mesure que le numérique pénètre le quotidien des usagers et acquiert une dimension transversale.

Comme le montrent les travaux du Conseil, cette situation se traduit par le bouleversement de nombreuses règles dans le domaine de la régulation des télécommunications, de la fiscalité, de la politique d'aménagement du territoire, de l'éducation, du droit de la concurrence, des politiques de santé, etc.

Depuis le mois de mai 2013, les projets et propositions de loi contenant des dispositions numériques se sont multipliés, et ont, pour la majorité, mobilisé l'opinion dans un sens défavorable à plusieurs égards, entretenant par la-même de fortes inquiétudes de la part des acteurs du numérique. Proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes, loi relative à la programmation militaire - sur lesquels le Conseil national du numérique a émis des avis - ainsi que les controverses sur le cyber-harcèlement, l'anonymat sur Internet, etc., ont alimenté les prises de position négatives à l'égard de l'action de l'Etat. Ces questions vont resurgir dans l'année à venir.

Le besoin d'une vision d'ensemble est de plus en plus important

Il touche aussi bien l'écosystème que le grand public. La phase actuelle de transformation numérique implique que l'on passe d'une économie de vente, de distribution classique, de relation client, etc. à une économie de plateformes.

La force de frappe des Etats-Unis en matière de numérique a été puisée depuis une impulsion politique. Elle est partie de la conviction affirmée par Al Gore lors du célèbre discours de Bill Clinton en 1996 sur les "Information Superhighways," et en a découlé le déploiement d'outils de compétitivité économique, dont la plus puissante reste *l'Internet Tax Freedom Act* de 1998, interdisant la création de taxes sur l'accès et les usages de l'Internet.

Google ou Amazon ne fonctionnent pas seuls par l'unique puissance du marché. C'est l'action concertée entre décideurs publics américains et acteurs privés qui a permis la naissance d'une puissance économique mondiale qui irrigue notre quotidien et transforme les modèles économiques et juridiques.

Mais cette puissance se nourrit d'un marché-clé : l'Europe qui en constitue le véritable "eldorado"

L'Europe est forte de ses 500 millions d'utilisateurs et de consommateurs qui, par leur niveau d'éducation et le temps qu'ils consacrent à l'usage du numérique, alimentent et enrichissent la technologie de ces entreprises. Les briques sont là. L'Europe dispose déjà des usagers et des technologies. La réussite des grandes entreprises traditionnelles montre que les managers compétents existent. D'autres pays comme le Japon, le Brésil ou la Corée ont réussi à préserver leur souveraineté numérique en développant leurs acteurs locaux qui passent maintenant en phase d'internationalisation.

Ce travail devrait être accompli par la mise en œuvre rapide d'une large concertation sur une future loi numérique, recommandée par l'avis du Conseil du 6 décembre 2013, largement appelée de ses vœux par l'écosystème et le grand public, et annoncée en janvier 2014 par le précédent gouvernement.

Organisée par le Conseil, elle pourra concerner de nombreux aspects : libertés fondamentales, économie numérique, compétitivité, textes européens et internationaux, etc. Elle permettrait de déboucher sur un projet de loi en octobre- novembre 2014, pour une remise au Parlement en janvier 2015.

Pour nourrir cette concertation, depuis sa constitution en mars 2013, le Conseil National du Numérique a d'ores et déjà rendu 3 rapports et 6 avis qui pourront être ré-exploités :

Neutralité du net (rapport et avis en mars 2013)

En affirmant une position ferme sur la nécessité de consacrer le principe de neutralité dans la loi, le CNNum s'est positionné au-delà des positions de la Commission européenne, et a permis de redynamisé le mouvement autour de ces sujets. Il a aussi consacré l'unicité du CNNum au sein de l'Union européenne.

Fiscalité (rapport et avis de septembre 2013)

4 pistes d'actions concrètes recommandées par le CNNum, dont un colloque international sur la fiscalité à l'heure du numérique en octobre 2013, une étude académique lancée fin décembre 2013 avec le CGSP pour que la France pèse dans les négociations grâce à une reconnaissance académique de ses positions, et une mobilisation européenne qui s'est concrétisée par le groupe d'expert lancé par le Commissaire Semeta en octobre 2013.

Inclusion (rapport de novembre 2013)

Chantier de prospective mené par le CNNum pendant plus de 3 mois, redéfinissant la question de l'inclusion, et mettant les usages au cœur des priorités d'aujourd'hui (littératie, médiations, accès, pouvoir d'agir).

Avis sur des discussions sur des projets de loi et propositions de loi :

- **Proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel (avis, novembre 2013)** : le CNNum alerte sur le nécessaire équilibre à trouver dans le cadre de dispositifs de filtrage et afin de garantir le recours à l'autorité judiciaire par principe ;

- **Projet de loi sur l'égalité femmes-hommes (avis sur les contenus et les comportements illicites en ligne, décembre 2013)** : en réponse à la saisine de la Ministre des Droits des Femmes, le CNNum émet des pistes pour améliorer les dispositifs de signalement et de régulation communautaire ;

- **Projet de loi relatif à la programmation militaire (avis sur les libertés numériques, décembre 2013)** : le Conseil appelle à une large concertation sur les questions de libertés à l'heure du numériques (et des avancées aux niveaux international, européen, et national).

Autres

- **Avis sur l'enseignement de l'informatique à l'école, juin 2013** ;

- **Sollicitations supplémentaires** :

    - CGSP - France dans 10 ans : matinée d'ateliers contributifs en novembre 2013 ;
    - Participation au comité de pilotage de l'étude commandée par le CGSP sur "l'évolution de la création de valeur induite par le numérique et ses implications fiscales" ;
    - CGI sur la partie numérique du PIA ;
    - SGAE dans le cadre de la préparation du Conseil européen sur le numérique d'octobre ;
    - Déjeuner avec le Président de la République et des acteurs du numérique ;
    - Participation au Sommet sur la transition numérique en Afrique ;
    - Auditions ; ministère de la culture, groupe de travail interministériel sur la lutte contre la cybercriminalité, AN sur des projets/propositions de loi en cours et missions communes d'informations ;
    - Conseil d'Etat : plusieurs membres du CNNum font partie du groupe d'experts dans le cadre de l'étude annuelle 2014 sur les technologies numériques et les libertés fondamentales ;
    - Mission Etalab : organisation d'une grande conférence sur l'open data ;
    - Rencontres avec les membres représentant les élus et les territoires.

Chiffres clés :

- **+25 journées collaboratives et séminaires de travail**
- **écosystème de 350 participants pour les concertations**
- **+100 interventions publiques du président, des membres et du SG**

Les chantiers de 2014 sont le prolongement des travaux de 2013 et pourront également être mis à contribution :

Soutenabilité des écosystèmes de plateformes

Priorité de l'année 2014, le groupe de travail a clôturé une phase de concertation avec une centaine d'acteurs menée entre juin et novembre 2013 et est en cours de rédaction du rapport final, qui s'attachera à étudier le concept de neutralité des plateformes, dans le prolongement de la neutralité des réseaux.

Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement

Saisine de Nicole Bricq sur le volet numérique des négociations pour un partenariat de commerce et d'investissement entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Le Conseil a réalisé des auditions avec les acteurs de l'écosystème pour évaluer les enjeux et identifier les positions offensives et défensives que la France doit porter au niveau de l'Union européenne pour faire du volet numérique un atout pour la négociation. Le premier constat est celui d'une prudence relative de l'écosystème français par rapport à ce traité, qui préférerait que les moyens dédiés à ces questions soient renforcés au niveau européen. Le rapport a été voté fin mars 2014.

Groupe de travail éducation

Lancement d'une concertation sur les sujets éducation et numérique.

Santé

Mission sur la promotion de la santé auprès des jeunes dans le cadre de la stratégie nationale de santé.

Ces chantiers passés et en projet s'intègrent pleinement avec l'agenda international et européen sur les questions numériques, et notamment :

- **Les 23 et 24 avril 2014 :** Forum NetMundial à Sao Paulo sur les questions de gouvernance de l'Internet (comment sortir du système "ICANN actuel") ;

- Le groupe en charge du numérique du plan d'action BEPS (*Base erosion and profit shifting*) à l'OCDE a publié fin mars une ébauche de rapport sur l'action 1[1] - **Relever les défis fiscaux posés par l'économie numérique.** Le rapport est actuellement soumis à discussion publique et toute contribution extérieure est bienvenue[2], notamment sur les "options" retenues par le groupe. Le CNNum a été invité à participer à la Conférence du G20 sur la fiscalité internationale à Tokyo les 8 et 9 mai prochains ;

[1] Rapport : http://www.oecd.org/ctp/tax-challenges-digital-economy-discussion-draft-march-2014.pdf
[2] Page pour la consultation http://www.oecd.org/fr/fiscalite/projet-pour-commentaires-action-1-economie-numerique.htm

- Le groupe d'experts sur la taxation de l'économie numérique, créé en octobre 2013 par le Commissaire européen chargé de la fiscalité, des douanes, de la lutte antifraude et de l'audit Algirdas Šemeta, rendra ses conclusions d'ici le mois de juin 2014 ;

- Le renouvellement de la Commission européenne, où le numérique devra être considéré avec davantage de vision industrielle ;

- Les négociations en cours autour de projet de partenariats de libre-échange, dont les volets numériques se multiplient et impactent forcement les équilibres économiques en cours de discussions (notamment le TTIP et le TISA).

Sommaire

Note de synthèse 1

Sommaire 6

1. À propos du Conseil national du numérique 9

1.1. Décrets du Conseil national du numérique 9

1.2. Composition du Conseil national du numérique 10

1.2.1. Au sein du Bureau 10

1.2.2. Membres 10

1.2.3. Membre de la session élargie 11

1.2.4. Membres du Secrétariat Général 12

1.3. Les activités du Conseil national du numérique 13

1.3.1. Organisation du Conseil national du numérique 13

1.3.2. Les travaux accomplis par le Conseil national du numérique depuis son renouvellement au début de l'année 2013 : bilan et enseignements 16

2. Inclusion numérique 18

Objet de la saisine 18

Travaux 18

Conclusions 18

Actions menées depuis la remise 20

3. Économie numérique 22

3.1. Fiscalité à l'heure du numérique 22

Saisine de la Ministre déléguée au Petites et Moyennes Entreprises, à l'Innovation et à l'Economie numérique 22

Groupe de travail et concertation 22

Conclusions et recommandations 23

Suites des travaux sur la fiscalité 23

3.2. Soutenabilité des écosystèmes de plateformes numériques 27
Contexte de la saisine 27
Travaux 27
3.3. Investissements d'avenir 28
3.4. Travaux avec le Commissariat général à la stratégie et la prospective 29
3.4.1. Le numérique et la France dans 10 ans 29
3.4.2. Études économiques sur les nouveaux modèles économiques et la fiscalité 30
3.5. Le Conseil européen sur le numérique d'octobre 2013 31
4. International et compétitivité numérique 32
4.1. Volet numérique du projet de partenariat de commerce et d'investissement (TTIP) 32
Saisine de la Ministre du Commerce Extérieur 32
Groupe de travail et méthodologie 32
Conclusions des travaux 33
4.2. Autres initiatives et idées porteuses 33
4.2.1. Le label French Tech et le rayonnement des start-up françaises à l'international 33
4.2.2. Mission Lemoine 33
4.2.3. Francophonie 34
5. Éducation et Numérique 36
5.1. Avis sur l'enseignement de l'informatique 36
5.2. Lancement du groupe éducation 36
5.3. Rapport de Tariq Krim sur les développeurs français 39
Cartographier les talents de la filière numérique 39
Six recommandations pour valoriser les talents des développeurs français 39
6. Numérique et libertés fondamentales 40
6.1. Net neutralité 40
Contexte de la saisine 40
Travaux 40
Conclusions 40
Suites 41

6.2. Avis sur la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel 42
6.3. Avis sur les libertés numériques 42
6.4. Avis sur les contenus et comportements illicites en ligne 43
7. Santé 44
8. Concertation pour un projet de loi numérique 45
8.1. Contexte et cadrage 45
8.2. Actions à venir dans le cadre de cette concertation 45
8.2.1. Conférence de Paris de l'Open Data à l'Open Government 45
9. Annexes 48
Liste des interventions publiques, auditions et rendez-vous de Benoît THIEULIN, Président du CNNum et des membres 48
Liste des réunions tenues depuis le 18 janvier 2013 55
Lettres de saisine 63
Liste des participants aux ateliers contributifs et personnes auditionnées 71
Saisine fiscalité 71
Saisine inclusion numérique 74
Saisine neutralité des plateformes 76
Saisine TTIP 76
Sources et liens utiles 79

1. À propos du Conseil national du numérique

1.1. Décrets du Conseil national du numérique

Le Conseil national du numérique est une commission consultative indépendante, créé par le décret n° 2011-476 du 29 avril 2011[3]. Ses missions ont été redéfinies et étendues par le décret n° 2012-1400 du 13 décembre 2012[4] du Président de la République, présenté en Conseil des ministres le 12 décembre 2012.

Le Conseil national du numérique a pour mission de formuler de manière indépendante et de rendre publics des avis et des recommandations sur toute question relative à l'impact du numérique sur la société et sur l'économie. A cette fin, il organise des concertations régulières, au niveau national et territorial, avec les élus, la société civile et le monde économique. Il peut être consulté par le Gouvernement sur tout projet de disposition législative ou réglementaire dans le domaine du numérique.

Les 30 membres du CNNum

[3] Décret n°2011-476 du 29 avril 2011 portant création du Conseil national du numérique : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023928752&dateTexte=&categorieLien=id

[4] Décret n° 2012-1400 du 13 décembre 2012 relatif au Conseil national du numérique : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026767396

1.2. Composition du Conseil national du numérique

Les membres de sa formation plénière ont été nommés par le décret en date du 17 janvier 2013 portant nomination au Conseil national du numérique. La parité est assurée.

Les membres de la formation plénière comprennent 30 personnes provenant du monde de la recherche, de la société civile, des médias et de l'entreprise. La session élargie comprend des membres nommés au titre des assemblées et des collectivités.

Les biographies des membres sont détaillées sur notre site : www.cnnumerique.fr/membres

1.2.1. Au sein du Bureau

- M. Benoît THIEULIN, Président
- Mme Christine BALAGUE, vice-présidente libertés et droits fondamentaux, titulaire de la Chaire "réseaux sociaux" à l'Institut Mines-Télécom, Co-présidente du think tank Renaissance Numérique
- M. Godefroy BEAUVALLET, vice-président services publics et vie citoyenne, Directeur du Fonds AXA pour la Recherche, Maître de Conférences associé à Télécom ParisTech
- M. Tariq KRIM, vice-président écosystème et innovation, Fondateur et PDG de Jolicloud
- Mme Valérie PEUGEOT, vice-présidente transition numérique et société de la connaissance, Chercheuse à Orange Labs, en charge des questions de prospective au sein du laboratoire de sciences humaines et sociales

1.2.2. Membres

- M. Serge ABITEBOUL, Directeur de Recherche INRIA, Membre du laboratoire CNRS LSV à l'ENS Cachan
- Mme Nathalie ANDRIEUX, Directrice Général Adjointe, Directice du Numérique du Groupe LaPoste, Présidente de Mediapost Communication
- M. Ludovic BLECHER, Directeur du Fonds pour l'Innovation Numérique de la Presse Google & AIPG
- M. Michel BRIAND, Vice-président Brest Métropole Océane en charge de l'économie sociale et solidaire et de l'aménagement du territoire, Directeur adjoint de la formation à Télécom Bretagne, Vice-président de Mégalis Bretagne
- Mme Virginia CRUZ, Designer chez IDSL
- M. Pascal DALOZ, DGA de Dassault Systèmes, en charge de la stratégie et du développement
- Mme Marylène DELBOURG-DELPHIS, PDG de Talent Circles
- M. Stéphane DISTINGUIN, Fondateur et Président de FaberNovel, Président du pôle de compétitivité Cap Digital Paris Région

- Mme Marie EKELAND, Associée chez Elaia Partners, Co-Présidente de France Digitale
- Mme Virginie FAUVEL, responsable des activités Digitales et Market Management chez Allianz France
- M. Cyril GARCIA, Directeur de la stratégie et membre du comité exécutif du groupe Capgemini
- Mme Audrey HARRIS, PDG de Soubis
- M. Francis JUTAND, Directeur Scientifique de l'Institut Mines Télécom en charge de la recherche et de l'innovation
- M. Daniel KAPLAN, Co-fondateur et Délégué général de la Fondation pour l'Internet Nouvelle Génération (FING)
- Mme Laurence LE NY, Directrice Musique et Culture du groupe Orange
- M. Tristan NITOT, Porte-parole de Mozilla
- Mme Sophie PENE, Professeur à l'Université Paris Descartes, ancienne Directrice de la Recherche à l'ENSCI - Les Ateliers
- Mme Nathalie PUJO, Directeur de Hachette Tourisme
- Mme Lara ROUYRES, Entrepreneur, business angel, mentor et administrateur fondatrice de Dealissime.com
- M. Jean-Baptiste RUDELLE, Fondateur de Président de Criteo
- Mme Cécile RUSSEIL, Directrice juridique, Groupe Ubisoft Entertainment
- Mme Nathalie SONNAC, Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Panthéon-Assas
- M. Bernard STIEGLER, Philosophe, Président de l'association Ars Industrialis, Directeur de l'Institut de la Recherche et de l'Innovation du Centre Georges Pompidou (IRI)
- M. Marc TESSIER, Administrateur de VidéoFutur, Président du Forum des Images
- Mme Brigitte VALLEE, Directrice de recherche au CNRS

1.2.3. Membre de la session élargie

La session élargie du Conseil national du numérique comprend 9 membres supplémentaires nommés :

Au titre des deux assemblées

- M. Bruno RETAILLEAU, Sénateur de Vendée
- M. Pierre CAMANI, Sénateur du Lot-et-Garonne
- Mme Laure de la RAUDIERE, Députée d'Eure-et-Loir
- M. Christian PAUL, député de la Nièvre.

Au titre des collectivités territoriales

- M. John BILLARD, Maire du Favril (Eure-et-Loir)
- M. Claudy LEBRETON, Président du Conseil général des Côtes-d'Armor
- Mme Pascale LUCIANI-BOYER, adjointe au Maire de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne)
- M. Henri NAYROU, Député honoraire, ancien Président de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)

- M. Akim OURAL, conseiller communautaire pour Lille Métropole, en charge de l'économie numérique, Ville de Lille

1.2.4. Membres du Secrétariat Général

Le pilotage est assuré par le Secrétariat Général :

- M. Yann BONNET, Rapporteur général
- Mme Mathilde BRAS, Rapporteur adjoint
- Mme Rosemarie CESAIRE-GEDEON, Assistante de direction
- Mme Judith HERZOG-BUFALO, Rapporteur adjoint
- Mme Somalina PA, Rapporteur
- M. Jean-Baptiste SOUFRON, Secrétaire général

1.3. Les activités du Conseil national du numérique

1.3.1. Organisation du Conseil national du numérique

1.3.1.1. Le Bureau

Composé du Président et des quatre Vice-présidents, le Bureau a pour mission d'organiser la vie quotidienne du Conseil. Il est aussi en charge de représenter activement le Conseil auprès des parties prenantes, de l'administration, et des décideurs publics (cabinets ministériels, élus, etc.).

Une réunion de bureau se tient une fois par semaine en présence du Secrétariat général. Si cela est nécessaire, le Président peut inviter d'autres membres à y participer, afin qu'il présente un projet ou mette à jour le bureau sur le travail d'un groupe de travail ou d'un projet.

1.3.1.2. Le Secrétariat général

Le Secrétariat général fournit ses moyens au Conseil. Il est en charge de l'organisation des réunions plénières, les réunions de bureau, et les réunions d'équipes, du pilotage des groupes de travail formés dans le cadre des saisines du gouvernement (organisation des réunions contributives, prises de rendez-vous, travail de recherche, aide à la rédaction des documents, rédaction des comptes rendus des réunions publiques, etc.) , et de la communication autour des activités du Conseil auprès de l'administration, des parties prenantes et de la presse.

Il est composé d'un secrétaire général, d'un rapporteur général, d'un rapporteur, de deux rapporteurs adjoints et d'une assistante de direction. Le Secrétariat général se réunit avec le Président une fois par semaine dans le cadre d'une réunion d'équipe afin de définir le programme de travail et les actions à entreprendre dans la semaine.

Les activités du Secrétariat général sont stratégiques pour le Conseil, car il soutient la structure au quotidien, par ses fonctions d'animation et de prospective.

Communication et animation du réseau du Conseil

Le Secrétariat général anime le réseau élargi du Conseil national du numérique grâce aux outils de communication qu'il s'attache à développer afin de construire un débat public et collaboratif autour des sujets sur lesquels il est sollicité :

- **Le site internet[5] :** il contient l'ensemble des documents publiés par le Conseil (avis, rapports, décisions, communiqués de presse), ainsi que des pages spécifiques aux différentes saisines du Conseil, invitant l'ensemble des parties prenantes à contribuer aux concertations. Toutes les semaines, le Conseil publie un agenda institutionnel non

[5] www.cnnumerique.fr

exhaustif, rassemblant les rendez-vous législatifs et événements relatifs à l'écosystème numérique français et international ;

- **Les réseaux sociaux :** le Conseil s'attache à une transparence maximale autour de ses activités – groupes de travail, réunions contributives, etc. – et anime des comptes Twitter[6], Facebook[7], et Flickr afin de porter le message du Conseil auprès du grand public et des médias. Lors des réunions contributives, des fils Twitter sont créés, permettant aux participants de prolonger leurs débats. Les membres du Conseil, ainsi que des personnalités extérieures, n'hésitent pas à enrichir le Conseil en relayant des articles de presse, des études, etc. ;

- **L'animation de l'écosystème numérique français :** plus généralement, le Secrétariat général soutient le Conseil national du numérique afin qu'il soit représenté et entendu lors d'événements et rencontres relatives au numérique, en France, et quand cela est possible, à l'étranger. Ainsi Benoît Thieulin participe régulièrement à des débats afin de porter les messages et recommandations produits dans les avis du Conseil. Tous les membres du Conseil sont également sollicités pour leur expertise sur tel ou tel enjeux, et le Secrétariat général les assiste dans l'élaboration des éléments de langage ainsi que pour prévoir des actions de communication en parallèle.

[6] Lien vers le compte Twitter : https://twitter.com/CNNum
[7] Lien vers la page Facebook : https://www.facebook.com/cnnumerique.fr

Veille, prospective et travail collaboratif

Le Secrétariat général est également en soutien au Conseil dans la réalisation du travail de fond des groupes de travail. Au-delà d'organiser la logistique des réunions et rendez-vous, il constitue le « bureau d'études » du Conseil national du numérique, et ce à plusieurs égards :

- **Le travail préparatoire des saisines :** lorsque le Conseil est saisi d'un sujet, le Secrétariat général, et plus spécifiquement ses rapporteurs, réalisent un travail de cadrage des saisines. Cela passe par des recherches documentaires, des comparaisons internationales, des rapports d'étonnement, qui permettent par la suite aux groupes de travail de mieux délimiter le périmètre d'une saisine et d'en définir les étapes. Il s'engage ainsi à assurer la transdisciplinarité des recherches, fournir aux membres suffisamment de matière pour saisir les enjeux des sujets et cadrer le travail des groupes ;

- **L'accompagnement des groupes de travail :** l'équipe du Secrétariat général pilote le travail des groupes en organisant les réunions contributives (logistique, achats, relations avec les prestataires), rédigeant les comptes rendus, et proposant des actions. Il est en contact permanent avec les membres et s'attache à offrir aux membres, bénévoles et souvent dans des postes à haute responsabilité, un cadre de travail efficace, favorable au travail collaboratif et à l'enrichissement mutuel ;

- **La rédaction des rapports, avis, et décisions :** en collaboration avec les membres des groupes de travail, le Secrétariat général conduit le travail rédactionnel des rapports, avis et décisions, et produit des documents de communication et des contenus sur le site et les réseaux sociaux ;

- **Le travail de veille et de prospective :** au quotidien, le Secrétariat général est également présent pour ses membres afin de réaliser un travail de veille et de prospective sur de nombreux sujets (veille presse, institutionnelle, législative, etc.). Cela permet au Conseil d'être alerté quotidiennement et de déterminer, si cela est pertinent, des actions (réactions par communiqué de presse, rendez-vous, création d'un groupe de travail *ad hoc*, etc.)

1.3.1.3. La formation plénière

La formation plénière comprend l'ensemble des 30 membres du Conseil national du numérique. Une réunion plénière est tenue une fois par mois en présence du Secrétariat général et permet :

- D'informer l'ensemble des membres sur l'avancement des différents groupes de travail, sur la tenue d'un événement ou d'une réunion extérieure
- De discuter de nouvelles opportunités de saisines
- De délibérer autour des avis, décisions, et rapports soumis par un groupe de travail
- De voter ces avis, décisions, et rapports avant leur publication et remise officielle

Au quotidien, la formation plénière communique par voie électronique sur les différents sujets d'actualité, participant d'une prise de décision rapide sur les actions à réaliser.

1.3.1.4. La formation élargie

La formation élargie comprend les trente membres de la formation plénière ainsi que les membres nommés au titre des assemblées et des collectivités territoriales.

Elle se réunit une fois par an, en présence du Secrétariat général, afin de définir le programme de travail du Conseil.

1.3.1.5. Les journées contributives

Les sujets dont est saisi le Conseil englobent de nombreux acteurs et divers enjeux. Afin d'ouvrir l'échange et de favoriser le dialogue entre les parties prenantes, le Conseil a choisi de mener des **concertations ouvertes** dans le cadre de ses saisines. Cette méthode collaborative permet de dynamiser les échanges et permettent au Conseil de proposer des recommandations qui découlent de débats collaboratifs innovants.

Ceux-ci prennent la forme de **"journées contributives",** organisées lors de demi-journées, et s'apparentent à des ateliers collaboratifs, réunissant l'ensemble des acteurs ayant accepté de participer aux débats. Ces rencontres constituent des alternatives à un système d'auditions individuelles, souvent répétitives et moins constructives que des discussions participatives. Le "ticket d'entrée" pour participer aux ateliers participatifs est la remise par les parties prenantes d'une contribution écrite préalable répondant à une feuille de route réalisée par le groupe de travail et comprenant des questions relatives à la saisine.

Les journées contributives ont d'ores et déjà fait leurs preuves lors des saisines sur la fiscalité du numérique et sur l'inclusion numérique. Nous développons également ce modèle pour la saisine sur les écosystèmes de plateformes, l'éducation, et la future concertation pour une loi numérique. Dans le cadre de ces ateliers, nous avons fait appel à plusieurs prestataires afin d'animer nos débats et de produire des supports iconographiques, enrichis tout au long des ateliers grâce à l'équipe d'animation.

1.3.2. Les travaux accomplis par le Conseil national du numérique depuis son renouvellement au début de l'année 2013 : bilan et enseignements

Conformément à ses attributions, le Conseil national du numérique est saisi par le gouvernement sur tout projet de disposition législative ou réglementaire dans le domaine du numérique, et peut également formuler de manière indépendante des avis et décisions sur toute question relative à l'impact du numérique sur la société et sur l'économie par voie d'auto-saisine, conformément au décret et au règlement intérieur du Conseil.

Une fois saisi, le Conseil national du numérique constitue des groupes de travail, pilotés par un membre du Conseil et constitué de 5 à 15 membres, intéressés et expérimentés sur le sujet.

Avec l'aide du Secrétariat général, le groupe de travail rédige une feuille de route afin de répondre à la saisine, des réunions sont organisées et des documents sont rédigés. Une fois votés en réunion plénière, ces documents – avis, rapports, décisions – sont ensuite remis au gouvernement et rendus publics, afin de prolonger le débat et inciter à la participation à la prise de décision publique.

Lors de l'année 2013, les sollicitations du Gouvernement et d'autres entités – institutionnelles, syndicales, et associatives – auprès du Conseil national du numérique se sont multipliées, participant de la fonction consultative du Conseil ainsi que de son bénéfice interministériel. Sous la tutelle du Ministère du Redressement Productif, le Conseil a en effet su se faire reconnaître et recevoir de la part de nombreux ministères et administrations des demandes d'accompagnement et de recommandations.

Plus qu'un enjeu national, le numérique s'inscrit dans un cadre international et européen. Les débats actuels autour de la neutralité, de la fiscalité, ou encore des enjeux industriels du numérique et de la « souveraineté numérique » prennent systématiquement une dimension supranationale. Ainsi, le Conseil national du numérique entend renforcer son positionnement à la fois international et européen en multipliant ses échanges avec ses interlocuteurs et homologues européens, et en portant ses valeurs sur la scène internationale.

Le Conseil multiplie ses rencontres avec la Commission européenne et les Etats-membres. L'Allemagne, la Suède, ou encore le Royaume-Uni ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour rencontrer le Conseil.

2. Inclusion numérique

Objet de la saisine[8]

Le rapport intitulé **« Citoyens d'une société numérique – Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion »** fait suite à une saisine de la Ministre déléguée aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Innovation et à l'Economie numérique invitant le Conseil a proposer ses recommandations pour proposer des politiques publiques innovantes et pour réduire la fracture numérique en France.

Travaux

Les travaux ont été portés par une dizaine de membres du CNNum et coordonnés par Valérie Peugeot, vice-présidente, tout au long du printemps et de l'été 2013.

Le rapport s'appuie sur une concertation organisée sous forme de quatre rencontres contributives qui ont rassemblé environ 60 personnes choisies pour leur implication ou leur expertise sur le sujet : acteurs de l'inclusion sociale, médiateurs, enseignants-chercheurs, élus locaux et nationaux, cadres administratifs de collectivités et de ministères, représentants de réseaux associatifs, d'entreprises, responsables de formations, etc. Le rapport sur l'inclusion numérique a été voté à l'unanimité par la formation plénière. Il a été remis à Fleur Pellerin le 26 novembre 2013, lors des journées de l'Association des villes et des collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (AVICCA).

Conclusions

A l'issue de ce travail, le CNNum a voté un rapport conçu comme une proposition de cadre de pensée pour l'action politique.

Trois constats

- Les non-connectés, devenus minoritaires, sont par ailleurs victimes de marginalisation sociale, culturelle et économique. Des actions spécifiques en faveur de ces publics doivent être engagées.

- Les enjeux d'inclusion dans la société numérique concernent désormais l'ensemble de la population : une personne à l'aise avec le numérique aujourd'hui dans son univers familial et amical pourra se trouver perdue demain quand il lui faudra réinventer son métier numérisé ou soigner une pathologie via un dispositif dématérialisé.

[8] Tous les documents relatifs à cette saisine sont disponibles sur : http://www.cnnumerique.fr/inclusion

- Le numérique peut constituer un fort levier ou accélérateur de changement, notamment lorsqu'il est mobilisé : dans des parcours de reconstruction personnelle, des projets d'innovation sociale et plus largement pour nourrir une reconfiguration démocratique.

Une nouvelle définition de l'e-inclusion

L'inclusion numérique pensée par le Conseil national du numérique se définit comme l'inclusion sociale dans une société et une économie où le numérique joue un rôle essentiel. Cette définition de l'inclusion numérique permet de proposer au gouvernement de s'orienter vers une nouvelle politique qui poursuit deux objectifs stratégiques à la fois en termes de justice sociale et de dynamisme économique : la réduction des inégalités et exclusions sociales en mobilisant le numérique ; le numérique comme levier de transformation individuelle et collective.

Sept recommandations

Le Conseil propose des actions concrètes à envisager autour de 4 leviers essentiels :

- **Faire de l'accès à Internet et ses ressources essentielles un droit effectif (recommandation 1)** : s'affranchir du concept de fracture numérique pour viser l'accès au sens large et de faire en sorte que le numérique contribue à faciliter plutôt qu'à complexifier les démarches et services essentiels ;

- **Faire de la littératie pour tous le socle d'une société inclusive (recommandation 2)** : développer la littératie pour tous, comme référentiel commun et évolutif de compétences, afin d'inclure « au » mais également « avec » le numérique, en tant qu'accélérateur de transformation sociale ;

- **Réinventer les médiations à l'ère numérique (recommandation 3**) : renforcer les médiations, en organisant la mise en réseau de la diversité d'acteurs, la mutualisation et le partage des bonnes pratiques, afin de faire face à des besoins qui seront croissants et pérennes ;

- **S'appuyer sur le numérique pour renforcer le pouvoir d'agir (recommandation 4)** : permettre la transformation sociale en donnant du pouvoir d'agir par le développement individuel d'habiletés et de sens critique (« pouvoir de »), par l'association de l'initiative collective aux méthodes distribuées, collaboratives et horizontales caractéristiques du web (« pouvoir avec »), et par le développement d'une « voix de retour » élus-citoyens et du *co-design* des politiques publiques (« pouvoir sur »).

Complétées par des actions :

- **Dans le champ sectoriel prioritaire qu'est l'emploi (recommandation 5) :** changer de regard sur les emplois numériques et les profils "jeunes" et préparer l'emploi par des immersions et des incubations de projets ;

- Et par deux séries de mesures destinées d'une part à lever un point de blocage des politiques d'inclusion – la **responsabilisation des décideurs (recommandation 6)** et d'autre part à **documenter et outiller les politiques publiques par la recherche et des indicateurs sur l'inclusion numérique (recommandation 7).**

Pour chacune de ces recommandations, le rapport identifie leurs objectifs, établit un bilan des politiques existantes, démontre leur importance, détaille les actions concrètes à entreprendre, et propose des pistes de financement. Des exemples d'initiatives déjà entreprises permettent également d'illustrer ces recommandations. Les annexes au rapport centralisent les contributions des participants à la contribution ainsi que les initiatives et bonnes pratiques été mentionnées par les contributeurs.

Actions menées depuis la remise

Au niveau du gouvernement

- **Présentation du rapport au niveau ministériel** : Elysée (participation de Benoît Thieulin, Valérie Peugeot et Marie Ekeland lors d'un déjeuner organisé par le Président de la république le 22 octobre 2013), Cabinet de la ministre déléguée aux personnes handicapées et à la Lutte contre l'exclusion, SGMAP.

- **Discussions en cours sur des initiatives à mener** : Cabinet de la Ministre déléguée aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Innovation et à l'Economie numérique. Cabinet de la Ministre de l'Egalité des territoires et du logement, Secrétariat Général au Comité Interministériel des Villes.

Partenariats et travaux parallèles :

- Travail avec l'Assemblée des départements de France suite aux propositions convergentes du Rapport de Claudy Lebreton ;

- Auditions dans le cadre de la mission menée par Akim Oural pour des préconisations en matière de gouvernance et développement des usages et services numériques dans les territoires.

Présentation du rapport lors d'interventions des membres :

Ecole AEB3S (formation des cadres de la protection sociale), Ecole des découvertes (emploi des jeunes), Permis de vivre la ville (à l'origine de Banlieues Créatives), Rencontre du réseau ERIC (médiation numérique en PACA), Espace Public Numérique de Châteauroux, Direction des services de Brest Métropole, Centre ressources illettrisme Auverge, Fondation télécom, Forum Cap'Com de La Rochelle, 4ème Edition Internet Solidaire, Forum des Interconnectés de Lyon, Journée sur l'éducation permanente au CNAM.

Documents produits :

- Rapport : http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/12/Rapport-CNNum-10.12-1.pdf
- Compte rendu des journées contributives :
  - http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/04/CNN_Inclusion_Vendedi1_CR_ateliers.pdf
  - http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/04/Compte-rendu-du-2nd-vendredi-contributif.pdf

3. Économie numérique

3.1. Fiscalité à l'heure du numérique

Saisine de la Ministre déléguée au Petites et Moyennes Entreprises, à l'Innovation et à l'Economie numérique

A la suite de la publication du rapport de Nicolas Colin et Pierre Collin sur la fiscalité du secteur numérique en février 2013[9], le Conseil national du numérique a organisé une concertation ouverte afin d'examiner l'opérationnalité des propositions de fiscalité versées dans le débat public (taxation sur les données personnelles, taxe au clic, taxe sur le commerce électronique, régulation de la bande passante, cloud et copie privée, taxe sur les appareils connectés) et de conseiller le Gouvernement pour mieux encadrer les comportements d'optimisation fiscale des entreprises[10].

Groupe de travail et concertation

Un groupe de travail, piloté par Godefroy Beauvallet, a été créé et des sessions d'ateliers contributifs ont été organisées afin de recueillir les observations, inquiétudes et propositions des parties prenantes. Au préalable, le groupe de travail a fait parvenir aux parties prenantes une feuille de route[11] afin de recueillir leurs contributions écrites.

Trois vendredis contributifs ont été organisés, réunissant près de 80 participants :

- **La première session a eu lieu le 19 avril** et a réuni une cinquantaine d'invités dont Jacques Sasseville de l'OCDE ainsi que les économistes Camille Landais (*London School of Economics*) et Clément Carbonnier (Conseil d'Analyse Economique), qui ont présenté à l'ensemble du groupe leurs approches sur les problématiques que pose le numérique au regard de la fiscalité. Ces présentations étaient très enrichissantes notamment enrichir les connaissances de tous l'état du droit positif ainsi que les différents instruments juridiques actuels[12].

---

[9] Mission d'expertise sur la fiscalité de l'économie numérique, Rapport de Nicolas Colin et Pierre Collin, Janvier 2013 : http://www.redressement-productif.gouv.fr/files/rapport-fiscalite-du-numerique_2013.pdf

[10] Tous les documents relatifs à cette saisine sont disponibles sur : http://www.cnnumerique.fr/fiscalite/

[11] Voir la feuille de route : http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/05/CNN_Concertation-fiscalit%C3%A9-du-num%C3%A9rique_Feuille-de-route_20130409.pdf

[12] Lien vers le compte rendu de la session du 19 avril : http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/05/Concertation-sur-la-fiscalit%C3%A9-du-num%C3%A9rique-Compte-rendu-19-avril.pdf

- **Nicolas Collin a été invité lors du 2e vendredi contributif du 17 mai 2013**, et a présenté de façon détaillée le rapport Collin-Colin sur la fiscalité du secteur numérique. Cette session a réuni près de 70 participants[13].

- **La troisième session du 21 juin 2013 a réuni une cinquantaine de personnes** dont la députée Laure de la Raudière qui a présenté la problématique de la fiscalité du numérique puis la mise en œuvre d'une terminaison d'appel data au niveau européen, ainsi que le Sénateur Philippe Marini et Ludovic Blecher membre du CNNum en vidéoconférence. **Cette session s'est focalisée sur les différentes propositions de taxes versées dans le débat public**[14].

Conclusions et recommandations

A l'issue de la concertation du groupe de travail, le Conseil a voté un avis[15] à l'unanimité, accompagné d'un rapport de restitution de la concertation[16], remis à la Ministre déléguée le 10 septembre 2013 et recommandant :

- Une initiative immédiate au niveau international et infra-européen ;
- Le renforcement de la transparence et des contrôles ;
- D'éviter la mise en œuvre unilatérale et immédiate d'une taxe nationale spécifique ;
- Le déploiement d'une stratégie industrielle numérique européenne.

Suites des travaux sur la fiscalité

Les travaux du Conseil national du numérique sur la fiscalité ont impulsé une dynamique positive aux niveaux national, européen, et international :

- **Le 9 octobre 2013 a été organisé un séminaire international sur les nouveaux enjeux de la fiscalité à l'heure du numérique**, réunissant entreprises, administrations, institutions internationales telles que l'OCDE, et européennes (présence du Commissaire Semeta). Animé par Godefroy Beauvallet, le séminaire a permis d'évoquer, sous la forme de tables-rondes, les priorités que la France doit porter dans les négociations relatives à la réforme du cadre multilatéral de la fiscalité au niveau de l'OCDE et des priorités de la prochaine Commission[17]. A cette occasion, le Commissaire européen à la fiscalité Algirdas Semeta a annoncé la constitution d'un groupe d'experts au niveau européen pour réfléchir à ces questions[18] ;

---

[13] Lien vers le compte-rendu du 17 mai : http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/07/CNNum_FiscaNum_CR-sessions-du-17-mai-2013.pdf
[14] Lien vers le compte-rendu du 21 juin 2013 : http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/07/CNNum_FiscaNum_CR-sessions-du-21-juin-2013.pdf
[15] Lien vers le texte de l'avis : http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/09/CNN-avis-fiscalit%C3%A9-num%C3%A9rique-fran%C3%A7ais.pdf
[16] Lien vers le rapport accompagné l'avis : http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/09/RapportFiscaNum-webv2.pdf
[17] Voir la vidéo du séminaire : http://www.cnnumerique.fr/video-seminaire-fiscanum/
[18] Voir communiqué de presse suivant l'annonce : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-

- Le Commissariat général à la stratégie et la prospective s'est associé à l'initiative du CNNum pour ouvrir un appel d'offre pour une étude académique sur les nouveaux modèles économiques créés par le numérique et ses implications fiscales. L'étude, menée sur 9 mois, est supposée clôturer en décembre 2014[19] (voir point 3.4.2.).

Remise du rapport fiscalité à la Ministre

3e vendredi contributif sur la fiscalité

983_fr.htm

[19] L'appel d'offre est clôturé et les acteurs économiques seront officialisés dans les prochaines semaines.

MODÉLISATION DE LA PROPOSITION DE FISCALITÉ INCITATIVE EN MATIÈRE DE COLLECTE ET D'EXPLOITATION DES DONNÉES

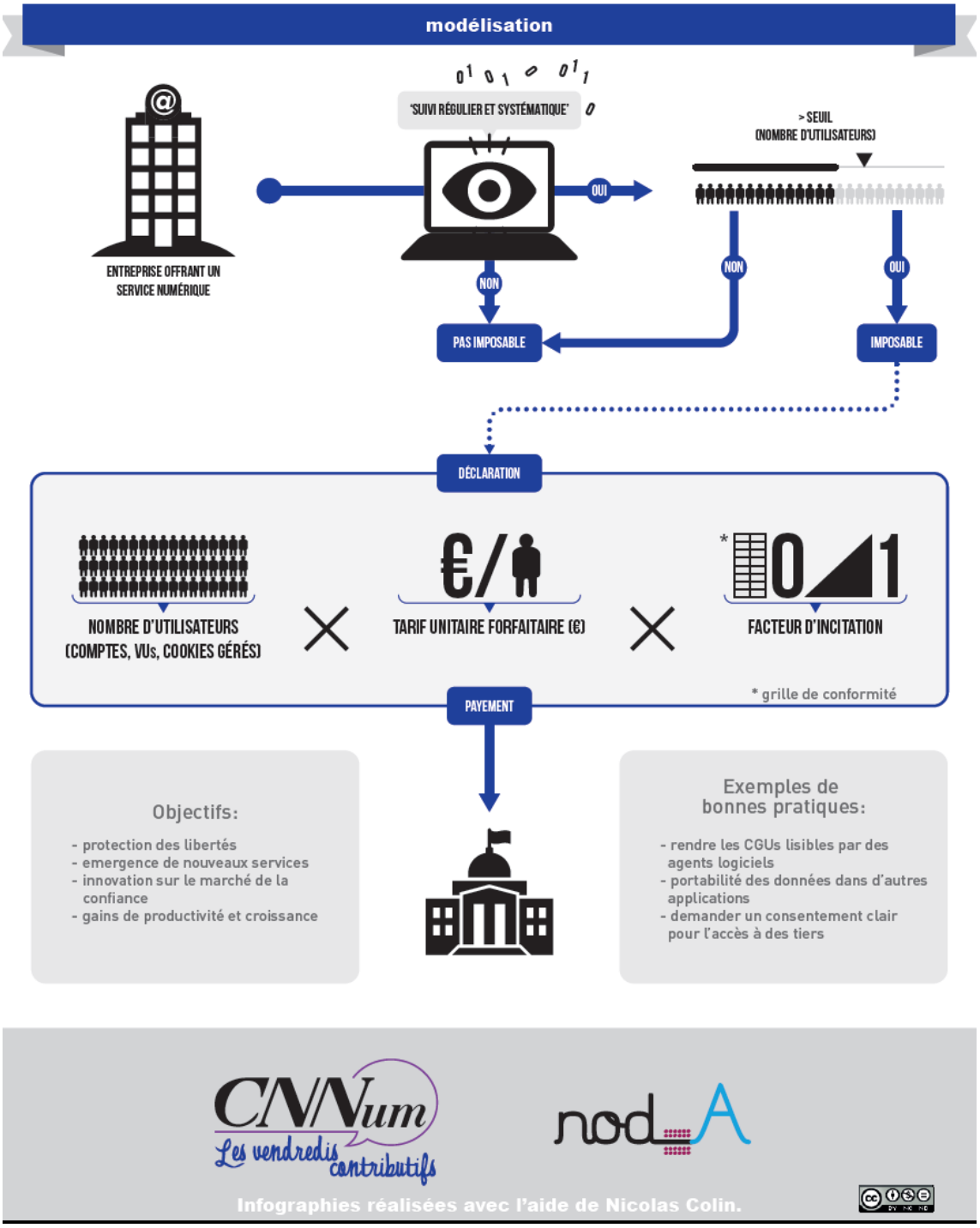

OPTIMISATION FISCALE AGRESSIVE DES MULTINATIONALES NON-COOPÉRATIVES

Synthèse

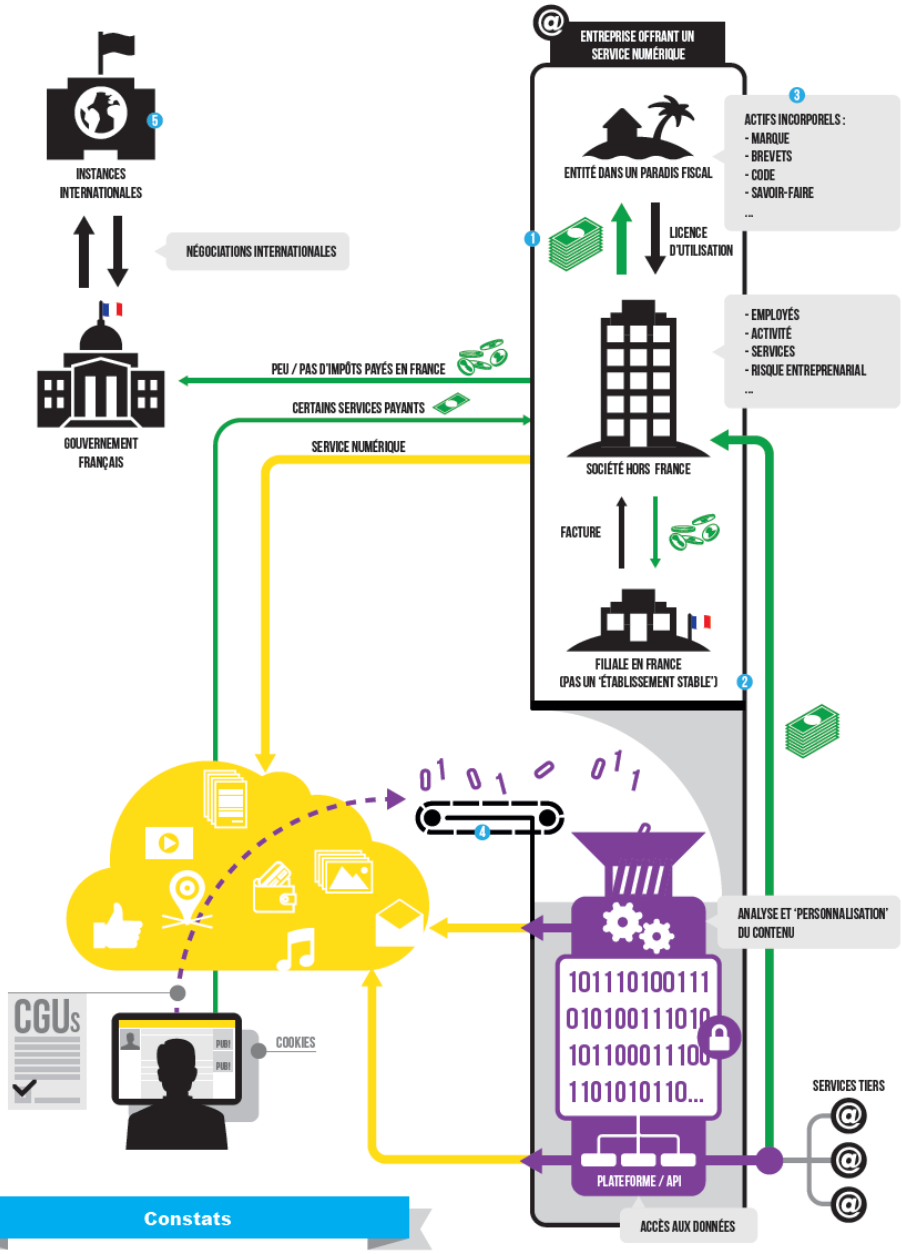

Constats

1. MULTINATIONALES AYANT UNE OPTIMISATION FISCALE AGRESSIVE
2. NOTION OBSOLÈTE
3. VALEUR RÉELLE DIFFICILEMENT QUANTIFIABLE
4. LES DONNÉES FOURNIES PAR LES UTILISATEURS SONT UN INTRANT DE LA CHAINE DE PRODUCTION
5. UNE DÉCISION INTERNATIONALE EST INDISPENSABLE MAIS PRENDRA AU MOINS 10 ANS

- FLUX DE DONNÉES
- SERVICE FOURNI
- FLUX MONÉTAIRES

CNNum Les vendredis contributifs

nod_A

Infographies réalisées avec l'aide de Nicolas Colin.

3.2. Soutenabilité des écosystèmes de plateformes numériques

Contexte de la saisine[20]

A la suite de l'avis du Conseil sur la neutralité des réseaux, les Ministres de l'Economie et des Finances, du Redressement productif et la Ministre déléguée aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Innovation et à l'Economie numérique ont saisi le Conseil :

- Afin d'organiser une concertation avec les acteurs français pour discuter des engagements proposés par Google à la Commission européenne dans le cadre de l'enquête préliminaire menée pour son moteur de recherche,

- et d'aborder la question de la neutralité des plateformes dans sa globalité. La première réunion contributive a eu lieu en juillet 2013 et d'autres réunions sont en cours d'organisation. Le Conseil devrait rendre ses premières conclusions au début de l'année 2014.

Travaux

Pour la saisine sur les écosystèmes de plateformes, le Conseil a organisé quatre demi-journées contributives avec les parties prenantes de l'écosystème :

- les sessions du 12 juillet 2013 et du 10 octobre ont été dédiées à l'élaboration de la feuille de route, à l'identification les principales controverses et à l'engagement d'un dialogue entre les représentants de Google et les acteurs de l'écosystème ;

- la session du 8 novembre 2013 a été consacrée aux apports de la modélisation économique et l'analyse juridique pour aborder les problématiques soulevées par l'économie des plateformes.

- la session du 22 novembre 2013 a permis de recueillir les pistes d'action proposées par les contributeurs, et d'évoquer le rôle des différents acteurs publics impliqués. Elle s'est tenue en présence de représentants de l'Autorité de la Concurrence, de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes, de la Commission d'Examen des pratiques Commerciales, de la Direction Générale pour la Concurrence de la Commission européenne et de l'Institut national de l'information géographique et forestière.

En parallèle, le Conseil a tenu trois réunions de travail avec des personnalités expertes sur les aspects juridiques, économiques et techniques de la saisine, le 4 octobre 2013, le 22 octobre 2013 et le 15 novembre[21].

---

[20] Tous les documents relatifs à cette saisines sont disponibles sur : http://www.cnnumerique.fr/plateformes/

[21] 1ère session : http://www.cnnumerique.fr/compte-rendu-du-vendredi-contributif-du-12-juillet-2013.pdf

Ces événements ont réuni plus d'une centaine de participants : acteurs publics, représentants des grandes plateformes d'Internet, entreprises plaignantes, syndicats et groupements d'intérêts, start-ups, PME, chercheurs, avocats, etc.

Le Conseil fera prochainement part de son analyse et proposera ses recommandations. Dans l'attente, Benoît Thieulin, Président du CNNum, Francis Jutand, Pilote de la saisine et Pascal Daloz, membre du CNNum, ont souhaité réagir dans la presse aux annonces récentes du Commissaire Almunia, sur l'acceptation de la 3ème série d'engagements de Google, notamment :

- **Sur le système d'enchères proposé par Google pour faire apparaître ses concurrents**. Ce système fait craindre la généralisation d'une concurrence entre les acteurs dans l'accès aux utilisateurs finaux sur la base des capacités à payer plus cher que les autres plutôt que sur la base de leurs efforts d'innovation.

- **Sur le manque de transparence du fonctionnement des moteurs de recherche** : distinction entre publicité et information, fonctionnement des algorithmes, utilisation des données, etc.[22].

3.3. Investissements d'avenir

Durant les mois de mai et juin 2013, le Conseil national du numérique a été sollicité par le Commissariat général à l'investissement - CGI - afin de contribuer au volet numérique du nouveau programme d'investissements d'avenir. Les membres du Conseil se sont ainsi réunis afin d'élaborer une série de propositions en termes de priorités d'investissements, de procédures de sélection des projets, qui ont ensuite été communiquées au CGI.

2e session : http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/11/.pdf

3e session http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/11/Plateformes_CRVC_8.11.pdf;

Synthèse des auditions d'experts : http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/11/Plateformes_C.pdf

[22] Tribune disponible ici : http://lecercle.lesechos.fr/entreprises-marches/high-tech-medias/internet/221191607/europe-doit-exiger-google-et-consorts

3.4. Travaux avec le Commissariat général à la stratégie et la prospective

Le Conseil a été sollicité par le Commissariat général à la stratégie et la prospective (CGSP) pour participer à plusieurs de ses travaux.

3.4.1. Le numérique et la France dans 10 ans

Le 19 août 2013, le CGSP s'est vu confié par le gouvernement un projet visant à définir une stratégie à 10 ans pour la France.

Dans ce cadre, le CGSP a fait appel au Conseil national du numérique afin d'accompagner ses réflexions et les recommandations qu'il compte porter au gouvernement sur le numérique. Une matinée d'ateliers contributifs a été organisée le 20 novembre 2013, réunissant experts, entreprises, élus, membres de l'administration afin que ces participants réagissent sur la dimension numérique de la vision portée par le CGSP et élaborent, de manière collective des pistes d'action.

La matinée s'est déroulée autour de 5 ateliers contributifs reprenant les chantiers du CGSP dans le cadre de ce travail de prospective : Quel modèle productif ? ; Quel modèle social ? : Quelle soutenabilité de notre modèle de croissance ? ; Quel modèle républicain ? ; Quel projet pour l'Europe ?.

Pour consulter les résultats de cette matinée (et les infographies de restitutions) : http://www.strategie.gouv.fr/blog/2014/01/le-numerique-et-la-france-dans-10-ans-retour-sur-la-matinee-dateliers-contributifs/

Source : http://www.strategie.gouv.fr/blog/wp-content/uploads/2013/11/DSC0205.jpg

3.4.2. Études économiques sur les nouveaux modèles économiques et la fiscalité

À la suite de la publication du rapport du Conseil national du numérique sur la fiscalité du numérique, et de l'étude du Commissariat général à la stratégie et la prospective (CGSP) sur "Internet 2030", le CGSP et le Conseil ont confirmé leur intérêt réciproque sur le besoin de mener des recherches académiques sur le sujet de la fiscalité du numérique afin d'adapter les dispositifs fiscaux internationaux à la révolution numérique.

Dans ce cadre, le CGSP et le Conseil piloteront conjointement un projet d'études économiques : l'appel à projet sera diffusé durant le mois de novembre 2013 pour un lancement officiel en avril 2014, et la publication des études est prévue pour la fin de l'année 2014.

3.5. Le Conseil européen sur le numérique d'octobre 2013

Dans le cadre de la préparation du Conseil européen sur le numérique des 24 et 25 octobre 2013, le Conseil national du numérique a été invité à participer aux réunions de préparation organisées par le Secrétariat général aux Affaires européennes afin de communiquer ses conclusions sur les enjeux de fiscalité et d'inclusion numérique, et recommander des pistes d'actions à proposer lors du Conseil.

Le Conseil national du numérique a également été invité à participer à la rencontre organisée par le Président de la République le 22 octobre 2013, où étaient présents Benoît Thieulin, Président, Valérie Peugeot Vice-Présidente, et Marie Ekeland, membre.

4. International et compétitivité numérique

4.1. Volet numérique du projet de partenariat de commerce et d'investissement (TTIP)

Saisine de la Ministre du Commerce Extérieur

Le 25 juillet 2013, la Ministre du Commerce extérieur Nicole Bricq a saisi le Conseil national du numérique afin qu'il émette ses recommandations sur le volet numérique du projet de Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (PTCI ou TTIP pour *Transatlantic Trade and Investment Partnership*), en cours de négociation entre l'Union européenne et les Etats-Unis[23].

Le Conseil national du numérique a également été invité à participer au comité de suivi stratégique du Partenariat Transatlantique mis en place par la Ministre Nicole Bricq, qui se réunit régulièrement. Benoît Thieulin y représente le CNNum en sa qualité de Président.

Le 4 octobre 2013, la Ministre Nicole Bricq a rencontré les membres du Conseil national du numérique, pour leur présenter la saisine et discuter des enjeux.

Groupe de travail et méthodologie

Un groupe de travail interne au CNNum a été mis en place. Il est piloté par Benoît Thieulin et composé d'une dizaine de membres (Godefroy Beauvallet, Stéphane Distinguin, Marie Ekeland, Audrey Harris, Tariq Krim, Nathalie Pujo, Marc Tessier), et accompagnés par le Secrétariat général (Yann Bonnet, Mathilde Bras, et Jean-Baptiste Soufron).

Pendant six mois, le groupe de travail a réalisé une série d'auditions (environ 25, près de 60 personnes auditionnées) et a analysé, en coopération avec les administrations compétentes (Direction générale du Trésor et Secrétariat général aux affaires européennes), les enjeux du volet numériques du TTIP, les positions offensives et défensives que la France doit porter auprès de la Commission européennes et les actions à mener pour faire du numérique un atout dans la négociation de ce projet de libre-échange.

[23] Les documents relatifs à la saisine sont disponibles sur la page suivante : http://www.cnnumerique.fr/ttip/

Conclusions des travaux

Le 20 mars 2014, le Conseil national du numérique a voté à l'unanimité un avis, accompagné de recommandations thématiques répondant à la saisine de la Ministre. **L'avis et les recommandations du Conseil s'orientent autour de deux axes stratégiques :**

- Les positions et les valeurs que la France doit porter au niveau de l'Union européenne pour faire du volet numérique du TTIP un atout, ainsi que sur des thématiques précises (propriété intellectuelle, données, concurrence, convergence réglementaire, commerce électronique, marchés publics, protection de l'investissement, cybersécurité) ;

- Les actions de mobilisation de l'écosystème français et européen à entreprendre pour une meilleure inclusion des acteurs économiques à ces négociations.

Le TTIP et son volet numérique sont cruciaux pour l'avenir de l'ensemble de l'économie. Les décideurs doivent l'inscrire dans leurs priorités, et alerter la prochaine Commission de l'ampleur de ces enjeux. Un effort de transparence et de pédagogie est nécessaire, le Conseil est prêt à y participer.

4.2. Autres initiatives et idées porteuses

4.2.1. Le label French Tech et le rayonnement des start-up françaises à l'international

Lors de son déplacement aux Etats-Unis en janvier 2014, le Président de la République a rencontré l'écosystème des start-up françaises implantées dans la Silicon Valley. Le rayonnement de ces entreprises, et leur développement rapide à l'international, aux Etats-Unis et dans d'autres régions, doivent être soutenus par les pouvoirs publics.

Le Label French Tech permet des avancées majeures en ce sens, et doivent être approfondies par des mesures de simplification des démarches administratives pour les jeunes entreprises innovantes, un accompagnement accru dans l'internationalisation, et un soutien à l'innovation technologique et non technologique.

4.2.2. Mission Lemoine

Créée le 21 janvier 2014, la mission confiée à Philippe Lemoine pour préparer la transformation numérique de l'économie française[24] est un signal positif pour l'ensemble des secteurs de l'économie, aujourd'hui en disruption totale tant dans leurs modèles économiques que dans leurs cœurs de métier.

Les membres du CNNum participent aux réunions de travail et auditions.

[24] http://www.redressement-productif.gouv.fr/gouvernement-confie-a-philippe-lemoine-mission-pour-preparer-transformation-numerique-economie-francaise

4.2.3. Francophonie

Lors d'un Sommet sur la Transition numérique en Afrique Subsaharienne organisé à Bercy en novembre 2013, le Président du Conseil Benoît Thieulin a appelé à un approfondissement des partenariats numériques avec les pays francophones, tant sur les questions de développement des infrastructures que pour la constitution d'un écosystème d'entrepreneurs et d'usagers.

5. Éducation et Numérique

5.1. Avis sur l'enseignement de l'informatique[25]

Le Conseil national du numérique, sur proposition de plusieurs de ses membres, a tenu à soutenir le rapport de l'Académie des Sciences sur l'enseignement de l'informatique à l'école dans un avis, voté à l'unanimité le 18 juin 2013[26].

Cet avis préconise l'enseignement de l'informatique depuis l'école maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur et le monde de la recherche, et suggère le développement de la formation des enseignants ainsi que de la formation professionnelle, afin que le numérique devienne un outil bénéfique, non seulement à l'inclusion numérique, mais également à la compétitivité des entreprises françaises.

5.2. Lancement du groupe éducation

Le groupe de travail

A la suite de son avis sur l'enseignement de l'informatique, et de son rapport sur l'inclusion numérique, le CNNum a souhaité approfondir ses réflexions sur la question de "Apprendre dans une société numérique". Un groupe de travail interne au CNNum a été constitué en décembre 2013, piloté par Sophie Pène et constitué de Serge Abiteboul, Christine Balagué, Ludovic Blécher, Michel Briand, Cyril Garcia, Daniel Kaplan, Valérie Peugeot, Nathalie Pujo, Bernard Stiegler, Brigitte Vallée et le Secrétariat Général (Somalina Pa, Léa Douhard, Dimitri Barclais).

Le groupe de travail, qui mènera un travail de prospective au long cours, entend rendre des avis régulièrement pour accompagner les décideurs publics à faire entrer l'école dans le numérique et leur donner une vision globale des enjeux de l'éducation numérique, parmi lesquels :

- **L'intégration des collectivités territoriales**, bassin de vie et relais essentiel à la transformation numérique des écoles et des communautés éducatives ;
- **La reconfiguration/restructuration des lieux d'enseignemen**t, qui, avec le numérique, franchissent les murs de l'école et créent un écosystème élargi de pratiques et d'usages, qu'il convient d'identifier et d'encadrer, afin de réduire les risques d'abus ;
- **L'apprentissage continu du numérique** : depuis l'école maternelle, à l'enseignement

[25] Les documents relatifs à cette auto-saisine sont disponibles sur : http://www.cnnumerique.fr/enseignementinformatique/

[26] Rapport de l'Académie des Sciences, Mai 2013, « L'informatique en France, il est urgent de ne plus attendre », http://www.academie-sciences.fr/activite/rapport/rads_0513.pdf
Lien vers le texte de l'avis : http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2012/02/130624-enseignement-informatique-VFINALE.pdf

supérieur à la formation professionnelle, et de fait, la formation des enseignants et formateurs ainsi que l'évolution des usages pédagogiques du numérique ;

- **L'approche du numérique comme une activité économique créatrice de valeur et structurante pour nos sociétés**, par la sensibilisation sur les pratiques et la conscience des usages, l'étude des nouveaux modèles économiques, etc.

Les travaux du groupe éducation

Ils ont été initiés sur trois grands domaines de réflexion, qui ont chacun fait l'objet d'un vendredi contributif :

- **Les décrocheurs, les expérimentations, les innovations, les coopérations (10 janvier 2014)**

Le Conseil s'intéresse au rôle que le numérique peut avoir dans les expérimentations concernant les élèves décrocheurs. En allant chercher les publics éloignés, nous pensons découvrir des situations extrêmes, créatives, qui pourraient aussi profiter à l'ensemble des enseignants, des élèves et des parents, en particulier sur les processus d'individualisation, de *learning by doing*, de coopérations accrues. Ces expérimentations poussent également à s'interroger sur les nouvelles situations d'enseignement, socialisées, se poursuivant hors du temps et de l'espace de l'école grâce au numérique.

- **La recherche, l'édition, les plateformes (24 janvier 2014)**

Le groupe de travail du CNNum est convaincu de la nécessité d'une recherche (avec des équipes dédiées, différente des disciplines maîtresses dans le champ, c'est-à-dire les sciences de l'éducation ou les SIC, et relevant en tant que *digital studies* d'une épistémologie des sciences, techniques, discours et pratiques numériques).

Parmi les thèmes liés à cette recherche se dessine en particulier une image de l'enseignement comme processus continu d'édition, la donne éditoriale étant transformée d'une part par la coopération, d'autre part par les capacités d'auto-édition. Cela pose du même coup les questions des rôles recomposés de l'édition scolaire et des plates-formes d'enseignement.

A propos de ces plates-formes, le CNNum s'interroge entre autres sur leur place dans le "service public numérique", sur leur impact pour l'enseignement primaire et secondaire, sur les transformations de la relation parents-enfants-enseignants qu'elles apporteront.

- **Littératie, programmes, enseignement de l'informatique (21 mars 2014)**

L'analyse serait incomplète sans un retour sur les thèmes abordés dans le rapport e-inclusion remis au gouvernement en novembre 2013, et notamment le concept de littératie. Lors de cette précédente saisine, force a été de constater une réalité : peu de gens en France, à part les acteurs du monde associatif, ont conscience de l'omniprésence de compétences issues du numérique dans toutes les opérations de la vie courante.

Au-delà des manipulations instrumentales et même de la communication, ces compétences couvrent aussi les transformations de lecture, de perception, d'interprétation, des partages d'information, des écritures de textes seconds à partir de documents sources, des identités, etc.

La littératie désigne cet éventail et l'enseignement initial a un rôle essentiel pour permettre à tous les citoyens d'en disposer.

La concertation se poursuit sous forme de tables rondes auxquelles sont conviés des acteurs de secteurs variés :

- **Startup du numérique éducatif** (31 Mars 2014)
- **Entrepreneurs sociaux : *empowerment,* leadership, innovation sociale** (3 avril 2014)
- **L'édition à l'heure du numérique** (9 avril 2014)
- **Plateformes et éducation** (15 avril 2014)
- **Recherche : la question des savoirs à l'ère numérique** (25 avril 2014)

Depuis le lancement de ses travaux, le groupe de travail Education du CNNum a rencontré plus de 80 acteurs de l'écosystème de l'éducation sur des questions en lien avec le numérique.

5.3. Rapport de Tariq Krim sur les développeurs français[27]

Tariq Krim a remis[28], le 25 mars 2014 à Fleur Pellerin, son rapport[29] de mission sur les professionnels du numérique en France. Le Vice-Président du Conseil national du numérique, en charge des écosystèmes et de l'international, émet six recommandations pour améliorer la reconnaissance de la filière des développeurs. Sa mission lui avait été confiée par Fleur Pellerin lors du lancement de la mission de préfiguration du projet "Quartiers numériques", baptisé par la suite "French Tech", en janvier 2014.

Cartographier les talents de la filière numérique

Pour aboutir à ces conclusions, Tariq Krim s'est entretenu avec des dizaines de développeurs français. Dans le cadre de sa mission, qui consistait à cartographier les talents émergents de la filière numérique, il a ainsi recensé une centaine de professionnels ayant contribué à façonner le secteur. Cette liste n'est évidemment ni un classement, ni une liste exhaustive, mais simplement une mise en avant de 100 talents du code[30].

Six recommandations pour valoriser les talents des développeurs français

Dans son rapport, Tariq Krim émet six recommandations pour valoriser les talents des développeurs français :

- prendre en compte le rôle essentiel des développeurs ;
- compléter la feuille de route numérique du Gouvernement par une feuille de route technologique pour l'État, les ministères et les opérateurs publics ;
- promouvoir les développeurs dans l'administration ;
- adapter les conditions d'investissement pour soutenir les projets technologiques ;
- améliorer les formations des développeurs ;
- mettre en place un visa de travail pour les développeurs venant en France.

[27] Ce rapport ne s'inscrit pas dans le cadre des saisines confiées au CNNum par le gouvernement, mais le Conseil considère qu'il constitue une contribution positive aux réflexions sur la valorisation des écosystèmes français d'innovation

[28] http://www.redressement-productif.gouv.fr/rapport-tariq-krim-developpeurs-atout-pour-france

[29] http://www.redressement-productif.gouv.fr/files/20140306_rapport_tariq_krim.pdf

[30] http://www.redressement-productif.gouv.fr/files/20140306_100_developpeurs_francais_marquants.pdf

6. Numérique et libertés fondamentales

6.1. Net neutralité[31]

Contexte de la saisine

A la demande de la Ministre déléguée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation, et de l'Economie numérique, le Conseil a proposé dans un avis du 1er mars 2013 un cadre législatif afin de reconnaître le principe de neutralité des réseaux comme principe fondamental nécessaire à l'exercice de la liberté de communication et de la liberté d'expression[32] ». Ce premier avis a permis de proposer de prolonger les travaux sur la neutralité en examinant les questions de neutralité des plateformes.

Travaux

La décision relative à la net neutralité du Conseil National du Numérique a été adoptée à l'unanimité le 1er mars 2013 sur la base du rapport du groupe de travail dirigé par Christine Balagué, vice-présidente et composé de Serge Abiteboul, Tristan Nitot, Marc Tessier, Jean-Baptiste Rudelle, Jean-Baptiste Soufron, Bernard Stiegler.

Conclusions

Tout en prenant en compte l'importance d'une péréquation des modèles économiques au vu des enjeux industriels sous-jacents, le Conseil a insisté sur la nécessité de protéger les libertés publiques face aux pratiques de filtrage et de ralentissement du trafic, et a souligné que cette thématique recouvrait également des préoccupations relatives aux plateformes et écosystèmes de services en ligne.

Un constat : le Conseil a conclu que la liberté d'expression n'était pas suffisamment protégée dans la loi française face au développement des pratiques de filtrage, de blocage, de censure, de ralentissement de certains flux.

Une recommandation : Reconnaître le principe de neutralité comme un principe fondamental nécessaire à l'exercice de la liberté de communication et de la liberté d'expression et de l'inscrire dans la loi au plus haut niveau de la hiérarchie des normes :

---

[31] Tous les documents relatifs à cette saisine sont disponibles sur : http://www.cnnumerique.fr/neutralite/

[32] Lien vers l'avis net neutralité n°2013-1 du 1er mars 2013 : http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/03/130311-avis-net-neutralite-VFINALE.pdf et lien vers le rapport afférent : http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/03/130311-rapport-net-neutralite-VFINALE.pdf

- Dans le titre de la loi de 1986 pour l'intituler «loi relative à la liberté d'expression et de communication» et non pas seulement «loi relative à la liberté de communication».

- Au deuxième alinéa de l'article premier de la loi de 1986 en indiquant: «La neutralité des réseaux de communication, des infrastructures et des services d'accès et de communication ouverts au public par voie électronique garantit l'accès à l'information et aux moyens d'expression à des conditions non-discriminatoires, équitables et transparentes.»

Trois prérequis :

- En tant que liberté fondamentale, placer le contrôle de son application directement sous la compétence du juge.

- Adapter son application doit être continuellement à l'innovation technologique, la transition économique et l'évolution des usages ; notamment en direction des mobiles, du pair à pair et des objets connectés.

- Mettre en place des indicateurs pour mesurer le niveau de neutralité des réseaux et des services ouverts au public, en collaboration avec les acteurs politiques, économiques, sociaux et les autorités de régulation, y compris au niveau européen.

L'Avis et le rapport sur la neutralité du net ont été remis à la Ministre déléguée aux PME, à l'innovation et à l'Economie numérique le 11 mars 2013.

Suites

- **Présentation des conclusions du rapport et de l'avis lors d'un déplacement à Bruxelles pour échange avec des responsables des sujets numériques à la Commission européenne :**
  - DG Concurrence : Annemiek Wilpshaar (Chief Economist's team)
  - DG Connect : Gerard de Graaf (Chef d'unité, coordination réseaux, services). Tonnie de Koster (économiste, assistant du directeur), Emoke Maembe (Desk Officer Unit).
  - Cabinet du Président J.M.Barroso : Laurence de Richemont (Conseillère), Michèle Sutton (en charge de l'agenda digital).

- **Communiqué de presse** : à la suite du vote de la Commission ITRE (Industrie, Transports, Energie) du Parlement européen sur les dispositions du Paquet Télécom de la Commission européenne sur le marché unique des télécoms, le CNNum a souhaité rappeler ses recommandations, au regard de certaines dispositions contraires à la définition de la neutralité retenue par le CNNum[33].

[33] Le Communiqué de presse est disponible ici : http://www.cnnumerique.fr/communique-de-presse-suite-au-vote-sur-la-neutralite-du-net-au-parlement-europeen-le-cnnum-rappelle-ses-

6.2. Avis sur la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel

Le 22 novembre 2013, les membres du Conseil national du numérique ont émis un avis sur l'article 1er du projet de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel[34].

L'avis considère que :

« ...la rédaction de *l'article premier de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel* porte atteinte aux droits fondamentaux en termes de libertés d'expression et de communication. Le numérique, ses technologies et ses usages peuvent et doivent être un support et un facteur d'approfondissement de ces droits, et ne peuvent pas servir de prétexte à leur réduction. »

« Sur le plan des libertés fondamentales, l'absence d'autorisation judiciaire constitue une atteinte disproportionnée à la liberté d'expression et de communication. Etant donné la gravité de l'enjeu, le passage préalable par le juge judiciaire, gardien des libertés individuelles, est une étape logique et indispensable. C'est d'ailleurs ce à quoi le gouvernement s'était engagé en février 2013, dans la mesure n°13 du séminaire gouvernemental »

Depuis l'article 1er de la proposition de loi a été supprimé en première lecture à l'Assemblée nationale[35].

6.3. Avis sur les libertés numériques

Lors de leur réunion plénière du 5 juillet 2013, les membres du Conseil national du numérique ont souhaité approfondir les réflexions et la "vigilance" sur l'affaire PRISM et les problématiques qui en découlent en termes de surveillance, de souveraineté numérique et de protection des données[36].

Dans son avis, le Conseil déplore qu'une concertation préalable n'ait pas été menée auprès des acteurs économiques, des administrations compétentes et de la société civile, sur un tel sujet, qui questionne l'équilibre entre protection des libertés et garanties de sécurité dans une société numérique. Ces questions relèvent des missions du Conseil. Elles se superposent d'ailleurs avec les saisines actuelles du Conseil (volet numérique du TTIP notamment).

---

recommandations/

[34] Lien vers le texte de l'avis : http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/11/avis-systeme-prostitutionnel-def.pdf

[35] voir dossier législatif : http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/systeme_prostitutionnel_renforcement_lutte.asp

[36] Tous les documents relatifs à cet avis sont disponibles sur : http://www.cnnumerique.fr/libertes-numeriques/

Ainsi, lors de cette même réunion plénière, le Conseil a voté à 29 voix pour et 1 abstention sur l'organisation d'un groupe de travail sur les questions de libertés numériques et appelle au lancement d'une concertation ouverte ayant pour objectif de :

- nourrir une future loi sur les libertés numériques ;
- relancer le débat sur la modification de la réglementation sur les données personnelles au niveau de l'Union européenne ;
- et préfigurer la signature d'un traité international encadrant les dispositifs de surveillance et protégeant les libertés fondamentales.

6.4. Avis sur les contenus et comportements illicites en ligne

Le mardi 17 décembre 2013, les membres du Conseil national du numérique ont adopté un avis sur les contenus et les comportements illicites en ligne, répondant ainsi à la saisine de la ministre des droits des femmes, en date du 28 octobre 2013[37]. La saisine concernait les dispositions numériques inscrites dans le projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes en discussion au Parlement, et notamment les dispositions des articles 17 et 17 quater du projet de loi.

Le groupe de travail, piloté par Nathalie Sonnac, membre du Conseil national du numérique et professeur en Sciences de l'Information & Communication à l'université Panthéon-Assas, a examiné les dispositions des articles saisis et participé à des auditions auprès du Parlement et de l'administration sur les sujets de l'encadrement des contenus et comportements illicites et le cyber-harcèlement.

Dans son avis, le Conseil rappelle que les comportements et activités promouvant toute forme d'incitation à la haine et à la discrimination existent en ligne car ils existent dans la société, et qu'il serait de fait dangereux de réguler les espaces numériques différemment des espaces physiques.

Le Conseil insiste également sur la nécessité de préserver l'équilibre instauré par la loi pour la confiance dans l'économie numérique, et notamment la priorité donné au recours à l'autorité judiciaire dans les dispositifs d'encadrement sur Internet.

[37] Documents relatifs à cet avis : http://www.cnnumerique.fr/contenus-illicites/

7. Santé

Le Conseil national du numérique a été saisi en février 2014[38] par la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé Marisol Touraine, sur le sujet de la promotion et de la communication préventive en santé auprès des jeunes, et sur l'apport du numérique en la matière. Cette saisine se place dans le cadre de la Stratégie Nationale de Santé[39], qui a pour ambition la refonte du cadre de l'action publique sous 10 ans pour passer à la "deuxième ère de la démocratie sanitaire". La feuille de route pour la SNS porte sur trois axes principaux : la prévention, la coordination, la démocratie sanitaire. Un projet de loi devrait être présenté d'ici juin 2014 pour soutenir la SNS.

Dans ce contexte, le Conseil national du numérique est sollicité pour produire un cadre de pensée rénové pour la santé et proposer une vision sur les opportunités du numérique vis à vis de la prévention et de la promotion de la santé auprès des jeunes, tant en termes de méthodes que d'outils privilégiés à investir. Le CNNum est aussi attendu pour proposer une vision moderne, prospectiviste, en cohérence avec la volonté de la SNS de se projeter à 10 ans.

A court terme, il s'agira pour le Conseil de déterminer en quoi le numérique peut contribuer au changement de paradigme, du curatif au préventif, avec un intérêt tout particulier sur la question des jeunes. Dans un deuxième temps, il s'agira de réfléchir de façon plus large, prenant en compte les perspectives actuelles liées à la e-santé (big data, objets connectés, données de santé, etc.). Les recommandations sur le premier volet sont attendues d'ici juin.

Le groupe de travail est constitué de Virginie Fauvel (pilote), Christine Balagué, Godefroy Beauvallet, Michel Briand et Stéphane Distinguin et du Secrétariat général (Somalina Pa, Léa Douhard). Fidèle à la méthode de concertation contributive, le Conseil national du numérique organise plusieurs rendez-vous réunissant les différentes parties prenantes :

- **Le 9 avril 2014 :**
  - Santé, numérique, et communication : Qu'est ce qui marche - ou pas - auprès des jeunes ? (INPES, CNRS, etc.)
  - Le numérique au service de la démocratie sanitaire, notamment chez les jeunes (IDS, ENSCI, associations, etc.)

- **Le 15 avril 2014 :**
  - Pour une utilisation du numérique en faveur de la promotion/prévention en santé… mais sous certaines garanties (associations, forums en ligne, institutions, etc.)
  - La question de la protection des données de santé (institutions, chercheurs, industriels, etc.)

[38] Voir texte de la saisine en annexe

[39] La feuille de route de la Stratégie Nationale de Santé est disponible ici : http://www.social-sante.gouv.fr/actualite-presse,42/breves,2325/feuille-de-route-de-la-strategie,16246.html

8. Concertation pour un projet de loi numérique

8.1. Contexte et cadrage

Le Conseil national du numérique a exprimé sa volonté de lancer une concertation large sur les questions de libertés et de transformations économiques à l'heure du numérique lors de son avis sur les libertés numériques. Depuis, le gouvernement a annoncé l'élaboration d'un projet de loi numérique, comportant deux volets, un sur la confiance, un sur l'innovation.

Une fois la saisine et le périmètre de sa mission officialisés, le Conseil envisage de prendre part à cette concertation en :

- **Mobilisant l'écosystème autour de la transformation numérique**, afin d'englober les enjeux économiques et clarifier les grands principes directeurs de la société à l'heure du numérique ;

- **Donnant une résonance internationale** à l'initiative française à l'heure où l'Union européenne reformule ses règles relatives à la protection des données personnelles, doit apporter des choix cruciaux pour la soutenabilité de l'économie numérique (neutralité du net, neutralité des plateformes) et négocie un traité transatlantique sur le commerce et l'investissement ;

- **Affirmant une démarche participative,** en mettant en pratique les préceptes défendus en impliquant la société civile tout au long du processus.

Le Conseil est également prêt à émettre un avis sur le projet de loi une fois rédigé, et avant dépôt auprès des assemblées parlementaires.

8.2. Actions à venir dans le cadre de cette concertation

8.2.1. Conférence de Paris de l'Open Data à l'Open Government

Les 24 et 25 avril prochains, la mission Etalab du SGMAP et le Conseil National du Numérique organisent une grande Conférence sur les thèmes de l'Open Data et de l'Open Governement[40].

Premier événement de cette envergue à être organisé à Paris, la Conférence de Paris sur l'Open Data et le Gouvernement Ouvert, placée sous le Haut-Patronage du Premier Ministre, rassemblera des acteurs nationaux et internationaux de ce mouvement pour deux journées exclusives d'échanges et de débat :

Le jeudi 24 avril, la Conférence accueillie par la Cour des comptes, permettra d'approfondir trois dimensions essentielles de ce mouvement, en présence d'acteurs internationaux :

[40] Le programme détaillé est disponible ici : http://www.laconferencedeparis.fr/

- la construction de la transparence et de la confiance démocratique, grâce au partage de données, à l'ouverture des processus de décision et à la construction d'une véritable culture de rendre des comptes;
- les nouveaux pouvoirs d'agir des citoyens, par le partage ou la co-construction des ressources nécessaires à une plus grande autonomie, à une décision informée et à une citoyenneté active ;
- l'entrée des pratiques de gouvernement dans l'ère de la révolution numérique : stratégies fondées sur la donnée, administration comme plateforme, etc.

Le vendredi 25 avril, la Conférence accueillie au Ministère de l'Economie et des Finances, permettra d'approfondir les réflexions de la veille sous forme d'ateliers ouverts aux administrations, à la société civile, aux acteurs privés. Le but de ces ateliers étant de rassembler toutes les parties prenantes pour mener ensemble une réflexion sur les enjeux de l'open data et du gouvernement ouvert, à l'heure où la France s'apprête à faire évoluer sa législation dans le cadre de la transposition en droit français de la nouvelle directive européenne « informations du secteur public » (PSI) et annonce « une large concertation sous l'égide du Conseil national du numérique »[41] dans le cadre du projet de loi relatif au numérique.

[41] Communication sur la suite du séminaire gouvernemental du 28 février 2013 sur le numérique. Disponible dans le compte rendu du conseil des ministres du 12/03/14 http://www.elysee.fr/conseils-des-ministres/article/compte-rendu-du-conseil-des-ministres-du-12-mars-201/

9. Annexes

Liste des interventions publiques, auditions et rendez-vous de Benoît THIEULIN, Président du CNNum et des membres

JANVIER

31/01/2013	16h00	Interview, Les Echos Business (Florian Debès et Nicolas Rauline)

FEVRIER

05/02/2013	15h30-17h	Audition du CNNum au Sénat par Catherine Morin-Desailly sur la gouvernance du numérique
12/02/2013	16h-17h30	Table ronde à l'Assemblée nationale sur le projet de loi d'orientation et de programme pour la refondation de l'école de la République
19/02/2013	16h00	Invitation sur BFM Business
26/02/2013	18h-20h	Audition du CNNum à l'Assemblée nationale par le Président de la Commission des Affaires économiques (François Brottes)

MARS

12/03/2013	17h00	Interview, France Info (Jérôme Colombain)
20/03/2013	16h30-18h00	Table ronde « Internautes, tous coupables », au Théâtre national de Bretagne à Rennes (Libération)

AVRIL

10/04/2013	15h00-15h45	Congrès AMIF, Table ronde co-animée par Jean-Baptiste Roger
10/04/2013	18h00	Conférence d'ouverture de ROOMn à Deauville : « Le mobile comme accélérateur du changement »
11/04/2013	14h30	eForum China France au Medef
11/04/2013	18h30	IREST – Réunion débat « La partie prix du Net »
12/04/2013	8h00	Interview par Skype avec PC Inpact sur la net neutralité (Xavier Berne)
12/04/2013	10h30	Interview avec la BBC sur la net neutralité (David Reid)

17/04/2013	11h-12h30	Audition devant la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale pour présenter le CNNum

MAI

15/05/2013	17h45	Le Printemps du numérique par PPP Agency au Palais de Compiègne, intervention sur le principe de la neutralité
16/05/2013	17h-18h30	Audition à l'Assemblée nationale sur la mission d'information relative à l'optimisation fiscale des entreprises avec MM. Eric Woerth et Pierre-Alain Muet
23/05/2013	8h30-10h	Petit-déjeuner au Club parlementaire du numérique (présentation des travaux du CNN, de l'avis sur la net-neutralité, et des questions de la fiscalité)
29/05/2013	9h30	Table ronde au congrès numérique de l'Usine Nouvelle

JUIN

05/06/2013	12h30	Intervention au déjeuner sur le cloud avec Pascal Tallon (Boury) – remplacé par Jean-Baptiste Soufron
10/06/2013	12h30	Conseil constitutionnel, rencontre autour du numérique en présence de Fleur Pellerin – remplacé par Jean-Baptiste Soufron
10/06/2013		Point d'étape de l'entrée de l'école dans l'ère du numérique, avec Vincent Peillon et Fleur Pellerin au Lycée polyvalent Diderot (Paris 19ème) – remplacé par Jean-Baptiste Soufron
11/06/2013	10h30	Intervention aux Rencontres parlementaires sur l'Economie numérique sur le thème « L'avenir numérique, quelle ambition française ? Session 2 : la neutralité du net à l'épreuve de la réalité ? (Maison de la Chimie, Paris) – remplacé par Jean-Baptiste Soufron
11/06/2013	12h45	Déjeuner débat avec Fleur Pellerin, Rencontres parlementaires sur l'Economie numérique – remplacé par Jean-Baptiste Soufron
12/06/2013	10h50	Intervention au Forum des Télécoms et du Net, « Acteurs des télécoms, OTT : vers des relations apaisées ? » - remplacé par Jean-Baptiste Soufron
14/06/2013	15h00	Rendez-vous au Ministère des affaires étrangères et européennes, avec Stephen Marchisio, sous-directeur de la mision aux secteurs stratégiques, Nathalie Brat, responsable du pôle dde l'économie numérique, et Jean-François Barel, secrétaire général adjoint

JUILLET

09/07/2013	16h30	Ministère du Commerce extérieur, « Avec vous à

		l'international », invitation par Nicole Bricq – remplacé par Jean-Baptiste Soufron
22/07/2013	17h00	Rendez-vous avec Sir Peter Rciketts, ambassadeur de Grande-Bretagne
AOUT		
19/08/2013	12h30	Déjeuner avec Kirsty Innes à l'ambassade de Grande-Bretagne
SEPTEMBRE		
10/09/2013	10h30	Remise du rapport sur la fiscalité aux ministres Bernard Cazeneuve et Fleur Pellerin, suivie d'une conférence de presse
12/09/2013		Ouverture du congrès Ruralitic – Numérique & Territoire Ruraux à Aurillac, avec Vincent Descoeur, Président du Conseil général du Cantal, et Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac
16/09/2013	8h00	Participation à la rencontre « Centraliens-Supélec » sur la Neutralité du Net : réseaux et services
18/09/2013	8h30	Rendez-vous avec M. Gilles Braun et Mme Catherine Bizot au Ministère de l'Education nationale (représenté par Jean-Baptiste Soufron)
18/09/2013	15h30	Rendez-vous avec l'ambassade d'Allemagne
19/09/2013	18h00	Participation à la rencontre-débat de la SCAM autour du rapport de Pierre Collin et Nicolas Colin
20/09/2013		Déplacement à Bruxelles, rencontres avec les cabinets des Commissaires et du Président de la Commission
24/09/2013	19h00	Participation au dîner à l'occasion du mini-sommet du numérique organisé par la Ministre Fleur Pellerin
26/09/2013	10h30	Réunion avec le Commissariat général à la stratégie et la prospective (représenté par Yann Bonnet, Mathilde Bras et Somalina Pa) sur l'étude économique sur la fiscalité
26/09/2013	12h00	Rendez-vous avec M. Denis Tiersen, Directeur de cabinet de Mme Nicole Bricq, Ministre du Commerce extérieur (représenté par Jean-Baptiste Soufron)
OCTOBRE		
07/10/2013	12h30	Participation au déjeuner débat du Groupement Français de l'Industrie de l'Information
08/10/2013	10h30	Participation au groupe de suivi de l'accord de partenariat transatlantique autour de Nicole Bricq

09/10/2013	9h00	Participation au séminaire sur « La fiscalité à l'heure du numérique » organisé par les ministres Fleur Pellerin et Pierre Moscovici. Tables rondes modérées par Godefroy Beauvallet, Vice-président du CNNum
09/10/2013	18h00	Rendez-vous avec Jean-Pisani Ferry, Commissaire général à la stratégie et la prospective
10/10/2013	16h00	Réunion exploratoire pour un Internet Government Forum en France (représenté par le Secrétariat général du CNNum)
14/10/2013	13h00	Déjeuner avec des membres de l'ambassade du Royaume-Uni en France (représenté par le Secrétariat général du CNNum)
15/10/2013		Déplacement à la conférence « LIFT » organisée par la FING à Marseille
17/10/2013	18h30	Rendez avec Xavier Naerhuysen, conseiller politiques fiscales et sectorielles
19/10/2013	11h00	Intervention de Benoît Thieulin au colloque « Enfants mutants »
22/10/2013	12h00	Rencontre avec le Président de la République et des représentants du numérique français
24/10/2013	10h30	Rencontre avec une délégation allemande (membres de l'administration fédérale), pour échanger sur les thèmes du cloud et de l'entrepreneuriat (représenté par le Secrétariat général et Tariq Krim, Vice-président)
24/10/2013	17h45-18h45	Benoît Thieulin invité de BFM Business (émission d'Hedwige Chevrillon)
30/10/2013	15h-16h	Audition de Benoît Thieulin au Conseil d'Etat, à la section du rapport et des études sur « Les technologies numériques et les libertés et droits fondamentaux »
30/10/2013	17h-18h	Audition auprès du groupe de travail interministériel sur la lutte contre la cybercriminalité (représenté par le SG)

NOVEMBRE

04/11/2013	18h30-21h30	Intervention au débat des grandes écoles à l'Université Paris Dauphine sur les enjeux du big data (Jean-Baptiste Soufron)
06/11/2013	13h-14h30	Déjeuner avec Claudy Lebreton, membre du CNNum au titre des collectivités territoriales avec Benoît Thieulin, Valérie Peugeot, Jean-Pierre Quignaux, Jean-Baptiste Soufron et Clément Prunières
07/11/2013	9h00-9h30	Ouverture du congrès E-assurances sur les enjeux de l'économie numérique pour le monde de demain
07/11/2013	9h45-10h	Participation à la table ronde de Sport Numericus « Quels sont les futurs enjeux du numérique d'ici 10 ans ? »

07/11/2013	12h30-14h30	Intervention au sommet sur la transition numérique en Afrique subsaharienne à Bercy
17/11/2013 19/11/2013		Déplacement en Israël avec la délégation présidentielle
20/11/2013	9h30-12h30	Matinée d'ateliers contributifs au CGSP sur le numérique et la France dans 10 ans
20/11/2013	17h30-18h30	Interview avec Martine Fuxa, Rédactrie en chef du magazine E-commerce Mag
21/11/2013	17h15-18h30	Conclusion de la journée « Banlieues numériques » : « Ca commence aujourd'hui »
25/11/2013	16h30-17h30	Réunion avec Mireille Imbert-Quaterra en vue d'une audition dans le cadre de la mission sur la lutte contre la contrefaçon commerciale sur Internet (représenté par le SG)
26/11/2013	12h-13h30	Déjeuner avec le Bureau du CNNum et les membres au titre des assemblées et des collectivités territoriales
26/11/2013	16h-18h30	Remise du rapport sur l'inclusion numérique au colloque de l'AVICCA
26/11/2013	20h-22h30	Intervention, aux côtés d'Isabelle Falque Pierrotin, présidente de la CNIL, au CEPS sur les enjeux de sécurité intérieure et le respect des libertés privées
27/11/2013	17h30-18h30	Audition de Benoît Thieulin, Nathalie Sonnac, et le SG à la Commission des Lois de l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes
28/11/2013	9h00-13h30	Intervention dans le cadre de la conférence parlementaire « Grand plan d'investissement : quelle France en 2030 ? »

DECEMBRE

03/12/2013	9h-10h	Assises du numérique, participation à la table ronde « De nouveaux usages pour de nouveaux consommateurs »
06/12/2013	14h15-16h30	Intervention de Christine Balagué, membre du CNNum à la journée inaugurale de la promotion 2013-2014 de l'Institut Multi-médias
09/12/2013	10h	Inauguration des Bains Douches by Silicon Banlieue
13/12/2013 15/12/2013		Intervention au Cristal Festival à Courchevel
18/12/2013	20h30-22h	Diner débat du chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre
19/12/2013	15h-16h	Réunion au SGDSN

ANNEE 2014

JANVIER

07/01/2014	11h-12h	Audition par Jean-Marc Bordes dans le cadre de la mission sur l'exposition de la musique dans les médias (représenté par Jean-Baptiste Soufron, Yann Bonnet et Godefroy Beauvallet)
09/01/2014	13h	Déjeuner avec Etienne Grass, Directeur de cabinet de la Ministre des Droits des Femmes Najat Vallaud-Belkacem (Benoît Thieulin, Nathalie Sonnac)
10/01/2014	15h	Interview de Benoît Thieulin sur France Culture (émission Place de la Toile – présentation du bilan du CNNum)
13/01/2014	17h	Rencontre avec le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault (Benoît Thieulin, Jean-Baptiste Soufron, Yann Bonnet)
14/01/2014	18h30	Animation de la table ronde « Banques, financement public ou privé, crowdfunding : comment articuler les financements de projets innovants ? » (Numa, Paris)
16/01/2014	9h30	Audition au Sénat par la mission commune d'information sur l'accès aux documents administratifs et données publiques (Benoît Thieulin, Godefroy Beauvallet)
17/01/2014	13h00	Déjeuner avec Gabrielle Gauthey, Vice-Présidente du Medef
23/01/2014	18h	Inauguration de l'école WebForce3 et du FabLab Maker s/Seine (représentation par le CNNum)
27/01/2014	13h	Rencontre avec Mathieu Gallet, Président de l'INA
28/01/2014	14h30	Conférence au CELSA (présentation du CNNum par Jean-Baptiste Soufron)
29/01/2014	16h30	Participation de Benoît Thieulin à la 2ème réunion du comité de suivi stratégique sur le projet de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, mené par la Ministre du Commerce Extérieur
30/01/2014	15h30	Audition avec M. Michel Français, député de l'Oise, dans le cadre de sa mission sur le rôle et l'avenir de l'Agence France Presse

FEVRIER

05/02/2014	14h30	Réunion de la task force de la mission menée par Akim Oural sur la gouvernance des politiques numériques dans les territoires (représentation SG CNNum)
05/02/2014	16h	Audition au Sénat de la mission d'information sur l'open data et la protection de la vie privée (représentation SG CNNum)
10/02/2014 au		Accompagnement de la délégation présidentielle aux Etats-

13/02/2014		Unis (Benoît Thieulin, Stéphane Distinguin)
14/02/2014	11h10	Participation de Benoît Thieulin à l'émission Médias Le Mag « Faut-il avoir peur de Google ? »
20/02/2014	10h30	Invitation à l'inauguration des locaux de l'ANSSI, en présence du Premier ministre et de la Ministre déléguée aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Innovation, et à l'Economie numérique

MARS

05/03/2014	14h	Participation de Sophie Pène au séminaire Stranes sur l'évolution des formations à l'heure du numérique
05/03/2014	19h	Intervention de Jean-Baptiste Soufron à l'Assemblée générale du think tank ICOM sur les questions d'écosystèmes de plateformes et de concurrence
10/03/2014	16h30	Intervention de Jean-Baptiste Soufron au Forum sur la Gouvernance de l'Internet
11/03/2014	16h30	Audition de Jean-Baptiste Soufron au Sénat dans le cadre de la Mission commune d'information « Nouveau rôle et nouvelle stratégie de l'Union européenne dans la gouvernance mondiale de l'Internet ».
11/03/2014	20h	Diner-débat sur l'innovation à l'Agorena sur l'innovation, la compétitivité et la croissance (représenté par Jean-Baptiste Soufron)

Liste des réunions tenues depuis le 18 janvier 2013

JANVIER

18/01/2013	9h-12h30	Lancement du CNN, en présence de la Ministre déléguée aux Petites et Moyennes entreprises, à l'Innovation et à l'Economie numérique
25/01/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau

FEVRIER

01/02/2013	8h30-9h30	Réunion de Bureau
01/02/02013	10h-12h	Première réunion plénière
08/02/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
15/02/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
16/02/2013	10h30-18h	Séminaire d'intégration des membres du CNN à l'Institut Mines-Télécom
22/02/2013	8h45-10h	Réunion de bureau

MARS

01/03/2013	8h30-9h30	Réunion de Bureau
01/03/2013	9h45-12h	Réunion plénière
08/03/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
15/03/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
19/03/2013	17h-18h	Réunion d'équipe
22/03/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
25/03/2013	10h-11h	Réunion d'équipe
29/03/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau

AVRIL

05/04/2013	9h00-10h30	Réunion plénière
05/04/2013	10h30-12h30	Groupes de travail inclusion/fiscalité/ « auto-saisine »
08/04/2013	10h-11h	Réunion d'équipe

12/04/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
15/04/2013	10h-11h	Réunion d'équipe
19/04/2013	8h45-9h30	Réunion de Bureau
19/04/2013	9h30-13h	1er vendredi contributif sur l'e-inclusion
19/04/2013	14h-18h	1er vendredi contributif sur la fiscalité du numérique
22/04/2013	10h-11h	Réunion d'équipe
26/04/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
29/04/2013	10h-11h	Réunion d'équipe

MAI

03/05/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
03/05/2013	10h-12h	Réunion plénière
08/05/2013	10h-11h	Réunion d'équipe
13/05/2013	10h-11h	Réunion d'équipe
17/05/2013	8h-9h	Réunion de Bureau
17/05/2013	9h-13h	2ème vendredi contributif sur l'e-inclusion
17/05/2013	14h-18h	2ème vendredi contributif sur la fiscalité du numérique
24/05/2013	8h-9h30	Réunion de Bureau
27/05/2013	14h30-15h30	Réunion d'équipe
29/05/2013 30/05/2013		Conférence multipartite « Network and Human Rights » au Conseil de l'Europe de Strasbourg
31/05/2013	8h45-9h45	Réunion de Bureau

JUIN

03/06/2013	10h-11h	Réunion d'équipe
07/06/2013	8h30-12h	Réunion plénière. Première partie en présence de MM. Pierre Lescure et Jean-Pierre Gourdin
10/06/2013	10h-11h	Réunion d'équipe
14/06/2013	8h45-9h45	Réunion de Bureau
17/06/2013	16h15-17h15	Réunion d'équipe

21/06/2013	9h-13h	3ème vendredi contributif sur l'e-inclusion
21/06/2013	14h-18h	3ème vendredi contributif sur la fiscalité du numérique
24/06/2013	10h-11h	Réunion d'équipe

JUILLET

01/07/2013	10h-11h	Réunion d'équipe
05/07/2013	9h-13h	Réunion plénière. Première partie en présence de la Ministre déléguée aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Innovation et à l'Economie numérique
08/07/2013	10h-11h	Réunion d'équipe
11/07/2013	9h-12h30	Réunion du groupe de travail sur l'e-inclusion en présence des membres de la formation élargie du CNN et des représentants des cabinets des ministères
12/07/2013	8h30-9h30	Réunion de Bureau
12/07/2013	9h30-12h30	1ère réunion de travail sur les écosystèmes des plateformes
15/07/2013	9h-10h	Réunion d'équipe
19/07/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
22/07/2013	9h-10h	Réunion d'équipe
26/07/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau

AOUT

01/08/2013	10h-11h	Réunion d'équipe
02/08/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
05/08/2013	8h45-10h	Réunion d'équipe
09/08/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
12/08/2013	9h-10h	Réunion d'équipe
19/08/2013	9h-10h	Réunion d'équipe
22/08/2013	15h00	Réunion du groupe de travail inclusion numérique
26/08/2013	9h-10h	Réunion d'équipe
29/08/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau

SEPTEMBRE

02/09/2013	9h-10h	Réunion d'équipe

05/09/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
06/09/2013	9h-12h30	Réunion plénière du mois de septembre (vote du rapport inclusion)
09/09/2013	9h-10h	Réunion d'équipe
12/09/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
16/09/2013	9h-13h	Réunion du groupe de travail inclusion
16/09/2013	15h-16h	Réunion d'équipe
19/09/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
23/09/2013	9h-10h	Réunion d'équipe
26/09/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
30/09/2013	9h-10h	Réunion d'équipe

OCTOBRE

02/10/2013	11h-12h	Réunion de pilotage dans le cadre de la saisine sur les écosystèmes de plateformes
03/10/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
04/10/2013	9h-12h30	Réunion plénière du mois de septembre, en présence de Mme Nicole Bricq, Ministre du Commerce extérieur
04/10/2013	12h30-14h	Déjeuner de travail du groupe de travail sur l'éducation numérique
04/10/2013	13h30-15h30	Réunion de préparation (écosystèmes de plateformes)
07/10/2013	15h-16h	Réunion d'équipe
09/10/2013	16h-17h	Réunion de pilotage (écosystèmes de plateformes)
10/10/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
10/10/2013	10h-12h30	Réunion de concertation sur la saisine écosystèmes de plateformes, en présence de représentants de Google
14/10/2013	9h-10h	Réunion d'équipe
17/10/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
18/10/2013	9h30-12h	Réunion du groupe de travail éducation
18/10/2013	12h30-15h	Réunion de pilotage (écosystèmes de plateformes)
21/10/2013	9h-10h	Réunion d'équipe

22/10/2013	10h-12h30	Réunion de travail (écosystèmes de plateformes) en présence de juristes et d'économistes
28/10/2013	9h-10h	Réunion d'équipe
30/10/2013	8h45-10h	Réunion de pilotage (écosystèmes de plateformes)
31/10/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau

NOVEMBRE

04/11/2013	9h-10h	Réunion d'équipe
06/11/2013	11h-12h	Réunion de pilotage (écosystèmes de plateformes)
08/11/2013	8h30-12h30	Réunion plénière
08/11/2013	12h30-15h	Déjeuner du groupe de travail Education
08/11/2013	14h-18h	Concertation ouverte sur la saisine neutralité des plateformes
14/11/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
15/11/2013	9h-11h	Réunion de travail (neutralité des plateformes) avec les praticiens du Web
18/11/2013	10h-11h	Réunion d'équipe
21/11/2013	8h45-10h	Réunion de Bureau
21/11/2013	12h-13h	Réunion de pilotage (neutralité des plateformes)
22/11/2013	14h-18h	Concertation ouverte (neutralité des plateformes) : rôle des acteurs publics et ateliers sur les modèles économiques
25/11/2013	10h-11h	Réunion d'équipe
28/11/2013	10h-11h	Réunion de pilotage (neutralité des plateformes)
29/11/2013	9h30-12h30	Réunion du groupe de travail sur la neutralité des plateformes

DECEMBRE

02/12/2013	8h-9h	Réunion d'équipe
05/12/2013	8h45	Réunion de bureau
06/12/2013	9h-12h30	Réunion plénière
06/12/2013	13h	Déjeuner du groupe de travail éducation
09/12/2013	14h30	Réunion d'équipe
12/12/2013	8h45	Réunion de bureau

12/12/2013	11h-12h	Réunion de pilotage (plateformes)
16/12/2013	9h-10h	Réunion d'équipe
19/12/2013	8h45	Réunion de bureau
19/12/2013	10h30	Réunion de pilotage (plateformes)

ANNEE 2014

JANVIER

06/01/2014	11h30-12h30	Réunion d'équipe
08/01/2014	9h30-12h	Réunion du groupe de travail plateformes
09/01/2014	8h45	Réunion de bureau
10/01/2014	9h-12h30	Réunion plénière
10/01/2014	14h-17h	Vendredi contributif du groupe éducation sur le thème « Accueil des élèves décrocheurs, expérimentations, innovations, coopérations »
13/01/2014	10h	Réunion d'équipe
16/01/2014	10h	Réunion de pilotage plateformes
20/01/2014	11h30-12h30	Réunion d'équipe
23/01/2014	8h45	Réunion de bureau
23/01/2014	10h30	Réunion de pilotage plateformes
24/01/2014	9h30-12h30	Vendredi contributif du groupe éducation « recherche, édition, plateformes »
24/01/2014	12h-14h	Réunion du groupe de travail plateformes
27/01/2014	9h30	Réunion d'équipe
30/01/2014	8h45	Réunion de bureau

FEVRIER

03/02/2014	16h	Réunion d'équipe
05/02/2014	9h30-12h	Réunion du groupe de travail plateformes
05/02/2014	12h-14h	Déjeuner de travail sur la saisine TTIP
06/02/2014	8h45	Réunion de bureau
07/02/2014	9h-12h30	Réunion plénière

07/02/2014	12h30-15h30	Déjeuner de travail du groupe éducation
13/02/2014	10h30-12h	Réunion de pilotage plateformes
17/02/2014	10h-11h	Réunion d'équipe
20/02/2014	8h45-10h	Réunion de bureau
21/02/2014	14h-16h30	Réunion de travail du groupe éducation
24/02/2014	9h-10h	Réunion d'équipe
27/02/2014	8h45-10h	Réunion de bureau
28/02/2014	9h30-12h	Réunion du groupe de travail plateformes
03/03/2014	17h-18h	Réunion d'équipe
04/03/2014	11h-12h30	Réunion de travail TTIP au cabinet de la Ministre du Commerce extérieur (point d'étape)

MARS

05/03/2014	9h30-12h	Réunion des membres du groupe de travail plateformes
06/03/2014	8h45-10h	Réunion de bureau
07/03/2014	9h-12h30	Réunion plénière
07/03/2014	12h30-16h30	Réunion de travail groupe éducation
10/03/2014	9h-10h30	Réunion d'équipe
13/03/2014	8h45-10h	Réunion de bureau
17/03/2014	10h30-11h30	Réunion d'équipe
17/03/2014	16h30-19h	Réunion du groupe de travail TTIP
21/03/2014	9h30-12h30	Vendredi contributif du groupe éducation « partage des scénarios sur l'enseignement de l'informatique, programmation, littératie »
24/03/2014	11h-12h30	Point d'étape santé
24/03/2014	17h-18h	Réunion d'équipe
27/03/2014	8h45-10h	Réunion de bureau
28/03/2014	11h-13h30	Réunion du groupe de travail plateformes

Lettres de saisine

Lettre de saisine sur la net neutralité, la fiscalité du numérique, et l'inclusion numérique

MINISTERE DELEGUE CHARGE DES PME, DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

LA MINISTRE

Paris, le 29 JAN. 2013

Monsieur le Président, Cher Benoît,

Comme je l'ai annoncé lors de son installation, vendredi 18 janvier, le Conseil national du numérique (CNNum) est amené à se prononcer sur l'ensemble des problématiques liées au développement du numérique dans notre pays.

Le 28 février prochain aura lieu le premier séminaire gouvernemental sur le numérique. Chaque année, ce rendez-vous permettra au CNNum d'accompagner la transition numérique de la France. Cet événement représente l'échéance principale des contributions du Conseil à la politique du gouvernement.

Cette année, la feuille de route que je souhaite faire adopter comporte trois thèmes sur lesquels j'invite le CNNum à travailler.

Pour faire suite à la table ronde « Net neutralité : croissance de l'Internet et libertés des internautes», organisée mardi 15 janvier, je souhaiterais que vous étudiez l'effectivité du cadre juridique actuel dans le but de protéger la liberté d'expression et de communication des internautes.

Le rapport sur la fiscalité du numérique, qui m'a été remis vendredi 18 janvier par MM. Colin et Collin, aborde la question de la valorisation et de l'exploitation des données personnelles. Cette question excède largement le seul champ fiscal, c'est pourquoi je souhaiterais que le CNNum organise une concertation sur les conclusions de ce rapport.

Enfin, la fracture numérique, sous toutes ses formes, est une priorité qui doit être combattue. L'inclusion numérique est une mission transversale dont l'objectif est d'associer tous les publics éloignés de la transformation du numérique.

Monsieur Benoît THIEULIN
Président du Conseil National du Numérique
14, place des vins de France
75012 PARIS

MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

139 rue de Bercy - Télédoc 143 - 75572 Paris cedex 12

L'ensemble de ces travaux constitue un programme dense et des problématiques multiples. Je souhaite que vous ayez les mains libres pour nous proposer des réponses adéquates à chacun de ces sujets.

Je vous saurais gré de nous présenter vos premières conclusions sur le premier point avant le 21 février, en amont du séminaire gouvernemental, de façon à pouvoir en tenir compte dans la feuille de route que je présenterai.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à toi,

Fleur PELLERIN

Lettre de saisine sur les écosystèmes de plateformes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

MINISTRE DELEGUEE, CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Paris, le – 3 JUIL. 2013

Monsieur le Président,

Le gouvernement a été interpellé par de nombreux acteurs français de l'économie numérique, au sujet des engagements proposés par Google pour répondre aux inquiétudes de la Commission européenne en matière de concurrence. Fleur PELLERIN a reçu plusieurs de ces acteurs (moteurs de recherche spécialisés, distributeurs, acteurs de la publicité en ligne...) le 17 mai dernier.

Au regard des enjeux soulevés par ce sujet, nous vous demandons d'engager une concertation avec les acteurs français de l'économie numérique sur les engagements proposés par Google à la Commission européenne et d'en publier les conclusions d'ici la fin de l'été.

Par ailleurs, cette procédure fait écho à l'avis du Conseil national du Numérique sur la neutralité du net et notamment à la question de la neutralité des plateformes (moteurs de recherche, réseaux sociaux, etc.). Au-delà de la procédure engagée par la Commission européenne, nous souhaitons donc que le Conseil national du Numérique approfondisse ses réflexions et formule des propositions sur le sujet de la la neutralité des plateformes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pierre MOSCOVICI — Arnaud MONTEBOURG — Fleur PELLERIN

Monsieur Benoît THIEULIN
Président du Conseil National du Numérique
14, place des vins de France
75012 PARIS

Lettre de saisine sur la promotion des femmes sur Internet et l'accompagnement des victimes de propos sexistes sur Internet

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTRE DES DROITS DES FEMMES,
PORTE-PAROLAT DU GOUVERNEMENT

MINISTRE DELEGUEE AUX PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, A L'INNOVATION
ET A L'ECONOMIE NUMERIQUE

NYB/JT/DR/n°2442

Paris, le 02 AOUT 2013

Monsieur le Président,

Depuis un peu plus d'un an, le ministère des droits des femmes conduit avec l'appui de l'ensemble des départements ministériels une action déterminée pour construire la troisième génération des Droits des femmes, celle qui rendra effectifs les droits établis par les générations précédentes et construira une égalité réelle entre les femmes et les hommes, visible dans le quotidien de nos concitoyens.

Cette troisième génération des Droits des femmes passe par un changement important des mentalités et la déconstruction des stéréotypes sexistes qui sont encore très prégnants dans notre société. Pour cela, des actions ont été engagées pour développer une culture de l'égalité de l'école primaire à l'université et pour inscrire des modules de formation à l'égalité dans la formation initiale et continue des managers, de la fonction publique ou du secteur privé. Nous avons aussi proposé de renforcer les compétences du CSA.

A l'occasion du débat au Parlement sur le projet de loi pour l'égalité, nous avons été saisies de multiples initiatives visant à approfondir cette politique sur internet. Nous avons d'ores et déjà proposé dans le projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui sera examiné au Sénat à partir du 16 septembre, d'étendre aux propos sexistes, homophobes et handiphobes, le signalement des contenus illégaux par les éditeurs de sites internet.

Espace de liberté, de création et d'innovation, internet peut devenir un puissant relais pour la construction de cette société de l'égalité, ouvrant aux femmes des espaces d'expression mais aussi des perspectives d'emploi qui peuvent contribuer à réduire les effets d'une orientation encore trop sexuée qui réserve encore trop souvent aux hommes l'emploi et la maîtrise des nouvelles technologies.

Benoît THIEULIN
Président du Conseil National du Numérique
CNNum
Bâtiment Atrium
5, place des Vins-de-France
75573 Paris Cedex 12

35 rue Saint-Dominique – 75007 PARIS – téléphone : 01 42 75 80 00

Mais, il faut bien l'avouer, internet est aussi aujourd'hui un espace de discussion dans lequel se diffusent très librement et très largement des propos et images qui portent atteinte à la dignité des femmes. Nous constatons malheureusement que ces propos bénéficient parfois d'une large audience et limitent ainsi les effets du message pédagogique que nous essayons de diffuser auprès des jeunes.

C'est pourquoi il nous paraît nécessaire de rechercher des solutions pour encadrer les pratiques abusives et illégales et créer des opportunités pour la promotion des droits des femmes dans le monde numérique. Nous souhaitons en particulier que le CNN puisse formuler des préconisations sur les moyens juridiques, techniques et de communication pouvant être mis à la disposition des citoyens, des acteurs du web pour fournir un Internet plus sûr et plus respectueux des femmes comme des hommes. Elle pourra notamment proposer des dispositifs de communication inspirés de l'initiative « Safer Internet day » dont une déclinaison pour les droits des femmes pourrait être envisagée.

Cette réflexion constituera une base de travail pour les orientations qui seront arrêtées par le gouvernement lors du prochain Comité interministériel aux droits des femmes, qui se tiendra vers la fin novembre. Nous souhaitons ainsi pouvoir en disposer avant la fin du mois d'octobre 2013.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, de notre considération distinguée.

Amitié,

La ministre des Droits des femmes, Porte-parole du Gouvernement	La ministre déléguée aux petites et moyennes entreprises à l'innovation et à l'économie numérique
Najat VALLAUD- BELKACEM	Fleur PELLERIN

2

Lettre de saisine sur le volet numérique des négociations sur le traité transatlantique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA MINISTRE

Nos Réf. : CE/ 2013/54237/C

Paris, le 25 JUIL. 2013

Monsieur le Président,

A l'heure où l'Union Européenne et les Etats-Unis s'engagent dans la négociation d'un partenariat transatlantique qui marquera durablement le commerce international, il est important que le Gouvernement puisse disposer de votre avis sur l'impact de ce partenariat dans le domaine du numérique où la France dispose de nombreux atouts.

Si la protection des données personnelles est exclue du mandat, une partie importante de ce partenariat portera sur la convergence réglementaire (harmonisation ou rapprochement des législations, reconnaissance mutuelle des normes…) qui concerne directement le secteur du numérique. Si elle est conduite de manière ambitieuse, elle peut permettre à nos entreprises – et notamment aux PME- d'accroître leurs parts de marché aux Etats-Unis. En revanche, un alignement des normes sur les standards américains pourrait remettre en cause la neutralité des plateformes et la compétitivité de nos entreprises.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions du décret du 13 décembre 2012, je souhaite que vous me fassiez part, en tant que de besoin, de vos recommandations tout au long de la négociation qui débute. Le prochain round de négociation se tiendra en octobre et portera sur la feuille de route proposée par la Commission dont vous trouverez le volet numérique en annexe.

Par ailleurs, je vous invite à participer au comité de suivi du partenariat transatlantique que je mets en place.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma meilleure considération.

Nicole BRICQ

Monsieur Benoit THIEULIN
Président du Conseil national du numérique
Bercy international – 14 place des Vins-de-France
75573 Paris cedex 12

MINISTÈRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

139 rue de Bercy - Télédoc 151 - 75572 Paris cedex 12

Lettre de saisine sur santé et numérique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

La Ministre

Paris, le 26 FEV. 2014

CAB POS – MH/DR-MB/Me D14-960

Monsieur le Président,

La stratégie nationale de santé (SNS) a pour ambition de refonder le système de santé en l'adaptant aux défis de demain : des inégalités sociales de santé qui s'accroissent, des parcours insuffisamment coordonnés au sein d'un système structuré davantage pour les problèmes aigus que pour les situations chroniques et enfin un financement solidaire qu'il s'agit de préserver.

Je souhaite que la technologie numérique soit mobilisée au service de la SNS. Loin d'être seulement un enjeu technique et économique, le numérique est un accélérateur du changement et peut participer à la construction d'une société plus équitable, plus juste, plus solidaire et plus participative. Les transformations dont il est porteur peuvent être un atout pour améliorer la santé des Français et augmenter l'efficience du système de santé.

Je souhaite que votre expertise nous permette de dessiner les contours de ces transformations vertueuses, qui pourront concerner plusieurs champs majeurs de la SNS et notamment :

- la contribution du numérique à l'émergence d'un nouveau paradigme des interventions institutionnelles de prévention et de promotion de la santé ;
- les apports du numérique pour la reconfiguration d'une offre de soins mieux articulée au sein des territoires et particulièrement son intérêt pour consolider, agréger et mettre en réseau les initiatives novatrices qui portent aujourd'hui cette ambition dans les territoires ;
- la place du numérique dans la nouvelle ère de la démocratie sanitaire que la SNS entend ouvrir.

Le premier volet du travail que je souhaite vous confier appréciera l'intérêt des outils numériques dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé auprès des jeunes.

Monsieur Benoît THIEULIN
Président du Conseil national du numérique
CNNum – Bâtiment Atrium
5 place des Vins-de-France
75573 PARIS Cedex 12

14 AVENUE DUQUESNE – 75350 PARIS SP
TÉLÉPHONE: 01 40 56 60 00

Considérant que la priorité donnée jusqu'à présent au domaine curatif ne permet pas à notre système de santé de répondre aux défis épidémiologiques de demain, en particulier pour prévenir et accompagner les maladies chroniques, la SNS entend rénover en profondeur les stratégies utilisées en matière de prévention et de promotion de la santé, spécialement auprès des jeunes.

Sur ce premier volet de vos réflexions, vos propositions devront s'appuyer sur les développements actuels et les expériences en cours ainsi que sur les pratiques et projets internationaux en matière d'e-santé dans le champ de la promotion de la santé. Vous pourrez constituer à cet effet un groupe de travail pluridisciplinaire et pluri-institutionnel ; vous bénéficierez de l'appui de la Direction générale de la santé qui pilote le travail sur le développement de l'éducation pour la santé dans le cadre de la SNS.

Afin de respecter le calendrier gouvernemental, vos propositions sur ce premier point sont attendues pour mai 2014.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

Bien à vous,

Marisol TOURAINE

Liste des participants aux ateliers contributifs et personnes auditionnées

Saisine fiscalité

M. Guillaume ADAM, chargé de mission Europe, Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication
M. Oussama AMMAR, co-fondateur, TheFamily
Mme Aurélie ANDRIEUX, responsable des affaires publiques, FNAC
Mme Marie-Pascale ANTONI, directrice des affaires fiscales, Mouvement des entreprises de France
M. Jacques ANTZBERGER, directeur de mission, Mouvement des entreprises de France
M. Jean-Luc ARCHAMBAULT, président, Lysios, et représentant du Syndicat des régies Internet
Mme Laure BAËTE, chargée de mission aux affaires juridiques, Fédération du e-commerce et de la vente à distance
M. Olivier de BAILLENX, directeur des relations institutionnelles, Iliad
M. Godefroy BEAUVALLET, vice-président du Conseil national du numérique, pilote du groupe de travail
M. Olivier BENOIST, consultant, Interactive Adversiting Bureau France
M. Ludovic BLECHER, membre, Conseil national du numérique
Mme Nathalie BLOCH-PUJO, membre, Conseil national du numérique
M. Yann BONNET, rapporteur général, Conseil national du numérique
Mme Laura BOULET, directrice des affaires publiques et juridiques, Union des annonceurs
Mme Mathilde BRAS, rapporteur adjoint, Conseil national du numérique
M. Clément CARBONNIER, docteur en économie, membre du Conseil d'analyse économique
Mme Caroline CHAIZE-LANG, chargée d'études fiscales, Fédération française des sociétés d'assurance
Mme Claire CHALVIDANT, déléguée générale adjointe, Orange
Mme Hélène CHARTIER, directrice générale, Syndicat des régies Internet
M. Alexandre de CHAVAGNAC, directeur général, Tedemis
Mme Valérie CHAVANNE, directrice des affaires juridiques et fiscales, Yahoo! France
M. Nicolas COLIN, Inspecteur général des finances, rapporteur de la mission d'expertise sur la fiscalité de l'économie numérique
M. Pierre COLLIN, Conseiller d'État, rapporteur de la mission d'expertise sur la fiscalité de l'économie numérique
M. Michel COMBE, avocat, associé, Landwell & Associés (groupe PWC)
M. Jacques CREMER, directeur de recherche CNRS, Toulouse School of Economics
Mme Virgina CRUZ, membre, Conseil national du numérique
M. Stephen DALE, associé, Landwell & Associés (groupe PWC)
M. Jean-Marie DANJOU, directeur général délégué, Fédération française des télécoms
M. Geoffrey DELCROIX, chargé d'études innovation et prospective, Commission nationale de l'informatique et des libertés
Mme Maxence DEMERLE, déléguée générale adjointe, Syndicat de l'industrie et des

technologies de l'information
Mme Corine DENIS, présidente, groupement des éditeurs de services en ligne
M. Olivier DESBIEY, chargé de mission innovation et prospective, Commission nationale de l'informatique et des libertés
M. Jean-Christophe DESPRES, président-fondateur, SOPI Communication
M. Stéphane DISTINGUIN, membre, Conseil national du numérique
M. Vincent DREZET, secrétaire général, Solidaires Finances Publiques
Mme Laurence DUBOIS de LIEGE, senior legal advisor, VISA Europe
Mme Diane DUFOIX, responsable des affaires publiques et réglementaires, Association française des éditeurs de logiciels et solutions Internet
M. Laurent DUPIN, responsable développement, Syndicat de la presse quotidienne régionale
M. Gaël DUVAL, président-directeur-général, Jechange.fr
Mme Marie EKELAND, membre, Conseil national du numérique
M. Stéphane ELKON, délégué général, Fédération des industries électriques, électroniques et de communication
M. David EL SAYEGH, secrétaire général, Société des auteurs, compositeurs, et éditeurs de musique
M. Victor FABRE, étudiant, Université Panthéon-Assas
M. Louis-Olivier FADDA, administrateur civil, Direction de la législation fiscale
M. Christian FAURE, administrateur, Ars Industrialis
Mme Virignie FAUVEL, membre Conseil national du numérique
M. Philippe FAVROT, directeur administratif et financier Groupe, Priceminister
M. Jean-Luc FECHNER, directeur des relations extérieures, Groupe CASINO (C-Discount)
Mme Manuela FRACHON, avocate fiscaliste, Landwell & Associés
Mme Laureline FROSSARD, juriste senior à la direction des affaires publiques et juridiques, Union des annonceurs
M. Alexandre GALDIN, chargé de mission économie et fiscalité, Fédération française des télécoms
Mme Isabelle GALY, chief business development officer, Bocal Internet
M Édouard GEFFRAY, secrétaire général, Commission nationale de l'informatique et des libertés
M. Jean-Baptiste GOURDIN, coordinateur et rapporteur, mission sur l'adaptation de l'exception culturelle à l'économie numérique
M. David GROSZ, directeur juridique, Orange
M. Guillaume de GUERRE, fondateur, TV Numeris et consultant
Mme Judith HERZOG-BUFALO, rapporteur adjoint (stagiaire), Conseil national du numérique
M. Éric HUIGNARD, vice-président, Syndicat nationale de la communication directe
M. Maxime JAILLET, responsable des affaires réglementaires et institutionnelles, Groupement des éditeurs de services en ligne
Mme Tatiana JAMA, co-fondatrice, Dealissime
Mme Laure JAUNAUX, responsable des études économiques, direction des affaires réglementaires, Orange
M. Daniel KAPLAN, membre, Conseil national du numérique
Mme Catherine KOULOURATH, corporate affairs manager, VISA Europe
M. Tariq KRIM, vice-président, Conseil national du numérique
M. Romain LACOMBE, chargé de l'innovation et du développement, Etalab
M. Gilles LAMBERT, chargé de mission, Fédération nationale de la presse d'information spécialisée
M. Camille LANDAIS, économiste, London School of Economics

M. Arnaud LAURENT, responsable des relations publiques, Neo Telecoms
M. Christophe LE BLANC, directeur des relations institutionnelles, Solocal Group
Mme Chloé LELIEVRE, stagiaire, SAMMAN Law & Corporate affairs
M. Emmanuel LEMPERT, directeur des relations institutionnelles, Association française des éditeurs de logiciels et solutions Internet
Mme Élisabeth LULIN, directrice générale, Paradigmes
M. Antoine MAGNANT, sous-directeur, Direction de la législation fiscale
Mme Peggy MAILLART, Inspecteur des finances publiques, Direction générale des finances publiques
M. Édouard MARCUS, sous-directeur, Direction générale des finances publiques
M. Philippe MARINI, sénateur, président de la commission des finances du Sénat
M. Arona MASSALY, directeur fiscal, Groupe Bull
Mme Christine de MAZIERE, déléguée générale, Syndicat national de l'édition
M. François MOMBOISSE, président, Fédération du e-commerce et de la vente à distance
Mme Monica MONACO, senior manager regulatory affairs, VISA Europe
Mme Amandine de MONTVALON, consultante, APCO Worldwide Paris
M. Pablo NAKHLE-CERRUTI, directeur de la communication et des relations institutionnelles, Unibail-Rodamco
M. Martin PIETRI, directeur des affaires publiques, Linagora
Mme Marine POUYAT, affaires juridiques, Fédération e-commerce et vente à distance
M. Olivier POZZANA, consultant senior, Affaires publiques consultants
M. Guillaume PRIEUR, directeur des affaires institutionnelles et européennes, Société des auteurs et compositeurs dramatiques
M. Pierre-François RACINE, président, Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique
Mme Laure de la RAUDIERE, députée d'Eure-et-Loir, Assemblée nationale
M. Loïc RIVIERE, délégué général, Association française des éditeurs de logiciels et solutions Internet
Mme Lara ROUYRES, membre, Conseil national du numérique
M. Jean-Renaud ROY, délégué aux relations institutionnelles, Syntec numérique
Mme Cécile RUSSEIL, membre, Conseil national du numérique
M. Pascal SAINT-AMANS, directeur du Centre de politique et d'administration fiscales, Organisation pour la coopération et le développement économiques
Mme Vanessa de SAINT-BLANQUAT, directrice de mission, MEDEF
Mme Bénédicte SANDER, directrice fiscal, Solocal Group
M. Jacques SASSEVILLE, chef de l'unité des conventions fiscales, Organisation de coopération et de développement économiques
Mme Tania SAULNIER, fiscaliste, Fédération bancaire française
M. Alban SCHMUTZ, vice-président, OVH
Mme Marie-Hélène SMIEJAN, Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne
M. Arnaud SOLIGNAC, Inspecteur principal des finances publiques, Direction générale des finances publiques
Mme Nathalie SONNAC, membre, Conseil national du numérique
M. Jean-Baptiste SOUFRON, secrétaire général, Conseil national du numérique
M. Xavier SPENDER, président-directeur-général, L'Équipe 24/24
M. Bernard STIEGLER, membre, Conseil national du numérique
M. Marc TESSIER, membre, Conseil national du numérique
M. Benoît THIEULIN, président, Conseil national du numérique
M. Lionel THOUMYRE, public policy manager, Intel Corporation
Mme Sabine TORRES, fondatrice et directrice, dijOnscOpe, membre du Syndicat de la presse

indépendante d'information en ligne
M. Adrien TAOUTI, président-directeur-général, ReCatch.tv
M. Jacques TOUBON, délégué de la France pour la fiscalité des biens et services culturels, Ministère des finances
M. Michael TRABBIA, directeur des affaires publiques, Orange
Mme Julie YAN, rapporteur adjoint (stagiaire), Conseil national du numérique
M. Alexandre ZAPOLSKY, président-directeur-général, Linagora

Saisine inclusion numérique

Participants aux ateliers
M. Serge ABITEBOUL, membre du Conseil national du numérique
Mme Caroline ALLARD,
Mme Nathalie ANDRIEUX, membre du Conseil national du numérique
M. Jean-Pierre ARCHAMBAULT, Association enseignement public et informatique
Mme Christine BALAGUE, membre du Conseil national du numérique
M. Julien BASTIDE
Mme Francine BAVAY, Orange
M. Bernard BENHAMOU, Délégation aux usages de l'Internet
Mme Émilie BERDELLOU, Caisse des Dépôts
M. Patrice BOHMERT, Conseil Général des Deux - Sèvres
Mme Annabelle BOUTET, Télécom Bretagne
M. Luc BRETONES, Orange
M. Michel BRIAND, membre du Conseil national du numérique
Mme Marie Odile CHARAUDEAU, Association de la maîtrise et de la valorisation des contenus
M. Reynald Chapuis, Pôle emploi
Mme Natacha CRIMIER, Région PACA
Mme Dana DIMINESCU
M. Gilles DOWER, Institut national de recherche en informatique et en automatique
Mme Anne Claire DUBREUIL, CRéATIF, Conseil Général du Lot
M. Tamer ELAIDY, Association les petits débrouillards
M. Gérard ELBAZE, Médias Cité
Mme Marie Hélène FERON, La Fonderie
M. Cyril GARCIA, membre du Conseil national du numérique
M. Loïc GERVAIS, Médiateur numérique ville de Thonon
Mme Audrey HARRIS, membre du Conseil national du numérique
Mme Evelyne HEARD, SFR
M. Jacques HOUDREMONT, Le fil des idées
Mme Sophie HOUZET, Pôle Numérique
M. Daniel KAPLAN, membre du Conseil national du numérique
M. Marc LAGET, DATAR
M. Jérôme LAMACHE, CRéATIF et Espace Public Numérique de Basse Normandie
M. Dominique LAMBERT, Fondation Steria
Mme Élisabeth Le FAUCHEUR, Joncour
Mme Monique MAI, Orange
M. Jacques-François MARCHANDISE, FING
M. Serge NEDELEC
Mme Sophie PENE, membre du Conseil national du numérique

M. Pascal PERCQ
M. Pierre PEREZ, Délégation aux Usages de l'Internet
Mme Valérie PEUGEOT, Vice présidente Conseil national du numérique en charge du pilotage du groupe de travail
Mme Margault PHELIP, Emmaüs Défi
M. Pascal PLANTARD, M@rsoin-Rennes 2
M. Simon ROUSSEY
M. Emmanuel SAUNIER - SCIC réseau 2000
M. Yves SIBILAUD, ARSENIC
M. Jean-Baptiste SOUFRON, Secrétaire général du Conseil national du numérique
M. Benoît THIEULIN, Président du Conseil national du numérique
M. Amélie TURET, Délégation aux Usages de l'Internet
Mme Brigitte VALLEE, membre du Conseil national du numérique
M. Emmanuel VANDAMME, Association nord internet solidaire
M. Yann VANDEPUTTE

Contributions écrites des participants au groupe e-inclusion
Agence des nouvelles solidarités actives (ANSA)
Association Enseignement Public et informatique
Association les petits débrouillards
Association Nord Internet Solidaire (ANIS)
Association Régionale de Soutien aux Espaces Numériques de l'Information et de la Communication (ARSENIC)
ATD Quart Monde
Caisse des Dépôts
Conseil Général des Deux Sèvres
Conseil Général du Lot
Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR)
Délégation aux Usages de l'Internet
Fédération des centres sociaux
Fondation STERIA
Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA)
La Fonderie
Le fil des idées
M@rsouins
Médiateur Numérique de la Ville de Thonon
Orange
Pôle Emploi
Pôle Numérique
Savoir en actes
SCIC R2K / APROGED (contribution commune)
SFR
Télécom Paris Tech
Ville de Brest

Saisine neutralité des plateformes

Mme Dounia ABABOU, Wikie & Farr
M. Serge ABITEBOUL, membre du Conseil national du numérique
Mme Aurélie ANDRIEUX, FNAC.COM
M. Bertrand BEAUDICHON, UDECAM
Mme Nathalie BLOCH-Pujo, membre du Conseil national du numérique
M. Yann BONNET, Rapporteur général du Conseil national national du numérique
Mme Laura BOULET, Union des annonceurs
Mme François CHAMBRE, UDECAM
Mme Hélène CHARRIER, Solocal Group
M. Pascal DALOZ, membre du Conseil national du numérique
M. Francis DONNAT, Google
M. Bastien DUCLAUX, Twenga
Mme Judith HERZOG-BUFALO, Rapporteur adjoint du Conseil national du numérique
M. Philippe JANNET, GESTE
M. Francis JUTAND, membre du Conseil national du numérique, en charge du pilotage du groupe de travail
M. Sylvain MOLL, Autorité de la concurrence
M. Gildas de MUIZON, Microeconomix
Mme Diagne Rama, GESTE
M. Éric RAVY, voyages-scnf.com
Mme Lara ROUYRES, membre du Conseil national du numérique
M. Olivier SICHEL, Leguide.com
M. Jean-Baptiste SOUFRON, Secrétaire général du Conseil national du numérique
M. Marc TESSIER, membre du Conseil national du numérique
M. Laurent TOUTSOU, ARCEP
Mme Nadia TRAINAR, ARCEP

Saisine TTIP

Stéphane ALISSE, Managing Director, Technology and Services Practice for North America, Ubifrance
Benjamin ANDRE, CEO & Co-Fondateur, Cozycloud
Elisabeth BARGES, Public Policy Manager Innovation, GOOGLE France
Anton'Maria BATTESTI, Public Policy Manager, Affaires Publiques, Facebook France
Pierre BELLANGER, fondateur et PDG de la radio Skyrock
François BLANC, Directeur de Projet – Relations aux acteurs du système électrique (Utilities and Market Stakeholder Relation), ErDF
Nathalie BRAT, chef du pôle numérique à la direction des entreprises et de l'environnement international, Ministère des Affaires étrangères
Jérôme BROUILLET, Adjoint au chef de bureau politique commerciale, Porte-parole au comité politique commerciale « services », Bureau Politique commerciale, OMC et accords commerciaux de l'UE – Multicom 1, Direction générale du Trésor
Christian BUCHEL, Directeur Général Adjoint, Appui Pilotage et relations aux énergéticiens, Vice-Président de l'association des distributeurs européens EDSO for smart grids, ErDF
Ludovic BUTEL, adjoint au chef de bureau, Bureau Politique commerciale, OMC et accords commerciaux de l'UE – Multicom 1, Direction générale du Trésor
François COMET, Adjoint au directeur de la règlementation groupe, Orange
Alain COSTES, Directeur, AFNOR NORMALISATION

Jean-Marie DANJOU, Directeur Général Délégué au Collège Mobile, Fédération Française des Télécoms
Christian DAVIOT, Chargé de mission stratégie, Autorité Nationale de la sécurité des systèmes d'information
Olivier DE BAILLENX, Directeur des relations institutionnelles, ILIAD FREE
Marc DELANDRE, Directeur Services – Direction Stratégie et Grands Projets, Secrétaire général de l'Alliance G3-PLC1, ErDF
Françis DONNAT, Senior Policy Counsel, Head of Policy France, GOOGLE France
Mélanie DULONG DE ROSNAY, Visiting Fellow at London School of Economics and Permanent Researcher at CNRS, CREATIVE COMMONS FRANCE
Joris DUMAZER, secteur JUR, propriété intellectuelle, Secrétariat général des affaires européennes
Remi FERRAND, Chargé de la commission internationale, SYNTEC NUMERIQUE
Clara GAYMARD, Présidente et CEO de General Electrics France, Présidente de l'American Chamber of Commerce, Membre de la Mission Marque France
Edouard GEFFRAY, Secrétaire général, Commission Nationale Informatiques et Libertés
Sybil de GEOFFROY, Directrice du département nouvelles technologies - Direction stratégique et du développement, SNCF
Florent GOURLAY, Chargé de mission OMC – Europe et Partenariats internationaux, Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services
Philippe HUBERDEAU, Sous-directeur de l'économie internationale, Ministère des Affaires étrangères
Marc JAMET, Adjoint au chef du secteur ITEC, Télécommunications, société de l'information, recherche, espace et postes, Secrétariat général des affaires européennes
Isabelle JEGOUZO, Secrétaire générale adjointe, magistrate (JAI, protection des données personnelles), Secrétariat général des affaires européennes
Aurélie LAPIDUS, Conseillère auprès du Secrétaire Général, Secrétariat général des affaires européennes
Philippe LAULANIE, Head of Distribution Retail Banking, BNP Paribas
Yves LE MOUEL, Directeur Général, Fédération Française des Télécoms
Marc LOLLIVIER, Délégué général, Fédération e-commerce et vente à distance
David MARTINON, Représentant spécial pour les négociations internationales concernant la société de l'information et le développement numérique, Ministère des Affaires étrangères
Lionel MAUREL, conservateur à la BDIC (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine) et co-fondateur de l'initiative Savoirs Com1, La Quadrature du Net
Sandrine MONDIN-SIMON, Juriste Nouvelles Technologies et PI - Département Technologies de l'Information et de la Communication, Direction Juridique, Direction Stratégique et du Développement, SNCF
Eric MORAND, Chef du département nouvelles technologies et services, UBIFRANCE San Francisco
Stéphane MOULIERE, Responsable du département transport, énergie et communication, AFNOR NORMALISATION
Alexis NORMAND, Business Developer chargé des relations avec les professionnels de la santé, Withing
Patrick PAILLOUX, Directeur général, Autorité Nationale de la Sécurité des systèmes d'informations
Rodolphe PELLE, Chef du secteur Relations extérieures de l'Union européenne, Secrétariat général des affaires européennes, Secrétariat général des affaires européennes

Aymeric PONTVIANNE, Chef de bureau Bureau de la politique commerciale, de l'OMC et des accords commerciaux de l'Union européenne, Direction générale du Trésor
Marine POUYAT, Affaires juridiques-environnementales, Fédération e-commerce et vente à distance
Christophe RAVIER, Adjoint au Chef de service – Service des Technologies de l'Information et de la Communication, Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services
Delphine REYRE, Director of Policy, France and Southern Europe, Facebook France
Maurice RONAI, expert des politiques numériques publiques, auteur de documentaires et ingénieur de recherche français, commissaire à la Commission nationale de l'informatique et des libertés
Jean-Renaud ROY, Délégué aux relations institutionnelles, SYNTEC numérique
Alain VIALLIX, Directeur, Public Affairs strategic initiatives, ALCATEL-LUCENT
Yoann SPICHER, en charge des campagnes et de la communication, La Quadrature du net
Yves TYRODE, Directeur général de VOYAGES-SNCF.COM
Estelle WERTH, Global Privacy Officer, CRITEO
Jérémie ZIMMERMANN, porte-parole à plein-temps de l'association, anciennement ingénieur-consultant en technologies collaboratives, La Quadrature du Net

Sources et liens utiles

Décrets et arrêtés

Décret n°2011-476 du 29 avril 2011 portant création du Conseil national du numérique
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023928752&dateTexte=&categorieLien=id

Décret n° 2012-1400 du 13 décembre 2012 relatif au Conseil national du numérique
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026767396

Décret du 17 janvier 2013 portant nomination au Conseil national du numérique
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026954791

Arrêté du 4 avril 2013 portant nomination des membres de la formation élargie du Conseil national du numérique
http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20130423&numTexte=68&pageDebut=07109&pageFin=07109

Fiscalité

Portail web
www.cnnumerique.fr/fiscalite

Avis
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/09/CNN-avis-fiscalit%C3%A9-num%C3%A9rique-fran%C3%A7ais.pdf

Avis en anglais
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/09/Opinion-FiscaNum.pdf

Rapport
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/09/RapportFiscaNum-webv2.pdf

Dossier de presse
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/09/CNN-dossier-de-presse-fiscalite%CC%81-nume%CC%81rique.pdf

CP du CNNum
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/09/CP-6-avis-fiscalite.pdf

CP des Ministres
http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/15734.pdf

Vidéo de la conférence de presse
http://www.cnnumerique.fr/conf-presse-fiscanum/

Vidéo du séminaire fiscalité
http://www.cnnumerique.fr/video-seminaire-fiscanum/

CP du séminaire
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/10/2013-10-10_CNN-s%C3%A9minaire-FiscaNum.pdf

Feuille de route de la concertation
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/05/CNN_Concertation-fiscalit%C3%A9-du-num%C3%A9rique_Feuille-de-route_20130409.pdf

Présentation de Jacques Sasseville (OCDE – Head of the Tax Treaty Unit of the Fiscal Affairs Division)
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/05/CNNum_Fiscalit%C3%A9_La-fiscalit%C3%A9-internationale-et-le-num%C3%A9rique_Jacque-sSasseville_19avril2013.pdf

Présentation de Camille Landais (London School of Economics and Political Science – Economiste)
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/05/CNNum_Fiscalit%C3%A9_Fiscalit%C3%A9-et-%C3%A9conomie-num%C3%A9rique_Camille-Landais_19avril2013.pdf

Présentation de Clément Carbonnier (Conseil d'analyse économique – Conseiller scientifique // University of Cergy-Pontoise - Assistant professor)
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/05/CNNum_Fiscalit%C3%A9_Principes-g%C3%A9n%C3%A9raux_Cl%C3%A9ment-Carbonnier_19avril2013.pdf

Compte rendu de la journée contributive du 19 avril
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/05/Concertation-sur-la-fiscalit%C3%A9-du-num%C3%A9rique-Compte-rendu-19-avril.pdf

Synthèse graphique
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/05/CNNum_Synth%C3%A8se_1er-vendredi-contributif-version-pdf.pdf

Compte rendu de la journée contributive du 17 mai
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/07/CNNum_FiscaNum_CR-sessions-du-17-mai-2013.pdf

Infographie de la journée contributive du 17 mai sur l'optimisation agressive
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/05/CNNum_Info_Optimisation_agressive.pdf

Infographie de la proposition de fiscalité incitative en matière de collecte et d'exploitation des données

http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/05/CNNum_Fisca-incitative-Collecte-et-exploitation-des-donn%C3%A9es.pdf

Compte-rendu de la session du 21 juin 2013
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/07/CNNum_FiscaNum_CR-sessions-du-21-juin-2013.pdf

Infographies de la session du 21 juin
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/07/CNNum_Infographie_propositions-vers%C3%A9es-dans-le-d%C3%A9bat-public.pdf

Inclusion

Site web
www.cnnumerique.fr/inclusion

Rapport
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/12/Rapport-CNNum-10.12-1.pdf

Annexes
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/11/CNNum_Annexes_Rapport-Inclusion-Num%C3%A9rique_nov_2013.pdf

Dossier de presse
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/11/IncluNum_Dossierdepresse.pdf

Document de vision / diagnostic
http://www.cnnumerique.fr/?p=6144

Compte-rendu du premier « vendredi contributif »
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/04/CNN_Inclusion_Vendedi1_CR_ateliers.pdf

Compte rendu du second « vendredi contributif »
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/04/Compte-rendu-du-2nd-vendredi-contributif.pdf

Histoire et cartographie du concept d'inclusion numérique
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/04/Inclusion-Num_Archeologie_V1_consolid%C3%A9.pdf

Périmètre et objectifs
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/04/CNN_eInclusion-_-p%C3%A9rim%C3%A8tre-et-objectifs_24_04_20131.pdf

Avis sur l'enseignement de l'informatique

www.cnnumerique.fr/enseignementinformatique

Saisine écosystèmes des plateformes

Site web
www.cnnumerique.fr/plateformes

Communiqué de la Commission pour l'ouverture de l'enquête préliminaire du 30 novembre 2010
http://europa.eu/rapid/press-release_IP-10-1624_fr.htm

Engagements du 3 avril 2013, proposés par Google à la Commission dans l'Affaire n°COMP/C-3/39.740 – Foundem and others
http://ec.europa.eu/competition/antitrust/cases/dec_docs/39740/39740_8608_5.pdf

Communiqué de la Commission pour le lancement du test de marché
http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-371_fr.htm

Compte rendu de la réunion de préparation du 12 juillet 2013
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/09/compte-rendu-du-vendredi-contributif-du-12-juillet-2013.pdf

Compte-rendu du 2ème vendredi contributif du 10 octobre 2013
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/11/CRVC_10.10_PDFTOWORD.pdf

Compte-rendu du 3ème vendredi contributif du 8 novembre 2013
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/11/plateformes_crvc_8.11_v1jhbcmbrevubensoussan.pdf

Compte-rendu du 4ème vendredi contributif du 22 novembre 2013
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/11/Plateformes_CRVC_22.11_JHBV4.pdf

Synthèse des auditions du 4 octobre, 22 octobre et 15 novembre 2013
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/11/Plateformes_CRExperts_V3JHBDMB.pdf

Saisine volet numérique du projet de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement

Site web
http://www.cnnumerique.fr/ttip

Net-neutralité

Avis
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/03/130311-avis-net-neutralite-VFINALE.pdf

Rapport sur la net-neutralité
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/03/130311-rapport-net-neutralite-VFINALE.pdf

Avis n°2013-2 du 18 juin 2013 sur l'enseignement de l'informatique en France

http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2012/02/130624-enseignement-informatique-VFINALE.pdf

http://www.redressement-productif.gouv.fr/gouvernement-confie-a-philippe-lemoine-mission-pour-preparer-transformation-numerique-economie-francaise

Conseil national du numérique

5 place des vins de France
75537 Paris Cedex 12
info@cnnumerique.fr - 01 53 44 21 25
www.cnnumerique.fr